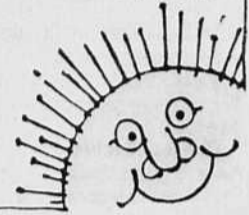


**La Tribune
votre rayon
d'informations**



Notre suggestion...

La Fête du lac des Nations, qui prend son envol au parc Jacques-Cartier à Sherbrooke. Le Village des environs ouvre ses portes à 18 heures et le Groupe Show présente son spectacle à 21h15.

Dans la série «L'Estrie sous un oeil nouveau», un après-midi peu banal à Coaticook... À LIRE EN PAGE A3.

PIOPOLIS A2

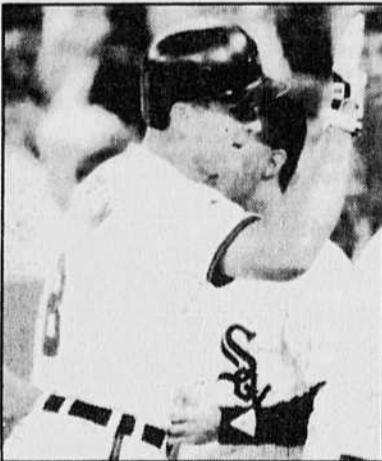
**Crime sexuel
crapuleux contre une
dame de 81 ans**



Inculpée dans une sordide affaire de sexe impliquant sa mère, cette femme de Piopolis tenait à ne pas être captée par la caméra, hier, lors de son apparition au palais de justice de Lac-Mégantic.

BASEBALL

**L'Américaine prend
encore la mesure
de la Nationale**



Grâce à un circuit de trois points dans un gain de 4 à 2, Cal Ripken des Orioles de Baltimore a été proclamé l'étoile du match. Les détails dans le TABLOID SPORTS.

CONSTITUTION B1

**Ottawa mettra la
touche finale à
ses propositions
à Sherbrooke**

SHERBROOKE A3

**La prison Winter
peut être convertie
pour 16 logements
non sans embûches**

MÉTÉO A2

(191^e jour de l'année)

**Nuageux: 19 à 9 C
Lever du soleil: 5h08
Coucher du soleil: 20h36
Demain: nuages et soleil**

Hydro-Québec obtient le feu vert

□ La Cour annule l'obligation de se soumettre au processus fédéral d'évaluation environnementale

Manon CORNELIER Ottawa (PC)

Hydro-Québec et le gouvernement du Québec ont remporté une manche importante hier dans leur bataille pour ne pas être obligés de soumettre leurs projets de barrage au processus fédéral d'évaluation environnementale.

Un banc de trois juges de la Cour d'appel fédérale a en effet rejeté hier les conditions environnementales rattachées aux dernières licences d'exportation d'électricité accordées à Hydro-Québec par l'Office national de l'énergie.

En septembre dernier, l'Office na-

tional de l'énergie avait autorisé Hydro-Québec à exporter de l'électricité aux États-Unis mais à certaines conditions. Deux d'entre elles touchaient l'environnement.

Elles prévoyaient que toutes les nouvelles installations hydroélectriques nécessaires aux exportations devaient, avant leur construction, passer le test de l'évaluation environnementale fédérale, sinon les licences ne seraient plus valides.

Sept licences ont ainsi été accordées. Elles touchent des ententes d'approvisionnement garanti d'une durée variant de 5 à 22 ans avec la New York Power Authority et les Vermont Joint Owners.

Ces contrats représentent 1450

mégawatts et devraient générer des revenus d'environ 25 milliards \$. Mais pour les respecter, Hydro-Québec doit devancer certaines aménagements hydroélectriques.

Ce sont ces derniers que l'Office aurait voulu voir soumis au processus fédéral d'évaluation environnementale. Le juge Louis Marceau, qui a rédigé les motifs du jugement, a annulé ces conditions.

«Les conditions auxquelles l'Office peut assujettir son autorisation ne peuvent évidemment se rapporter à autre chose qu'à l'exportation de l'électricité», explique le juge. A son avis, l'ONE peut donc s'intéresser aux conséquences environnementales seulement lorsqu'il est question «de

transporter de l'électricité produite au Canada vers l'extérieur du pays».

Le juge note cependant que la construction d'installations de production d'électricité pose des problèmes environnementaux sérieux qui doivent être solutionnés.

«Mais ces problèmes relèvent d'autres autorités que l'Office et ces autorités n'ont nullement besoin pour agir du support de l'Office», ajoute le magistrat.

L'Office national de l'énergie étudiait encore cette décision hier après-midi. «Je peux dire qu'historiquement, l'Office n'a jamais fait appel d'une décision de la Cour d'appel fédérale», a indiqué hier Mme Ulana

Perovic, agent d'information à l'ONE.

À Québec, un porte-parole du cabinet de la ministre de l'Énergie et des Ressources, Lise Bacon, a qualifié le jugement de «très satisfaisant». Luce Asselin, attachée de presse de la ministre, a indiqué que Mme Bacon ferait connaître ses commentaires de manière plus exhaustive plus tard.

La décision de la Cour d'appel fédérale touche aussi le Grand conseil des Cris. Ce dernier contestait la légalité des licences. Leur but était de contrer les projets hydroélectriques dans le Grand Nord. Le juge Marceau a rejeté leurs arguments.

Ottawa irait seul — A11

L'Af. du Sud revient aux Olympiques

Lausanne, Suisse (AFP)

Après 32 ans d'absence, l'Afrique du Sud pourra participer aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, le Comité international olympique (CIO) ayant décidé, hier à Lausanne, de réintégrer en son sein le Comité national olympique sud-africain (NOCSA).

Le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, a en effet prononcé la reconnaissance «pleine et entière» du NOCSA qui remplace l'INOCSA, le Comité national olympique sud-africain par intérim.

M. Samaranch a suivi la lettre la recommandation de la Commission «Olympisme et Apartheid».

La Commission a considéré «qu'en raison de l'abolition des lois d'apartheid, l'INOCSA pouvait désormais respecter la Charte olympique, qu'il s'était engagé à le faire et qu'il avait entamé avec succès, tant l'unification des sports en Afrique du sud sur une base non raciale que la normalisation de sa structure en se conformant aux prescriptions du CIO.»

La dame ne recommencera plus jamais

Gérald PRINCE Drummondville

Comparaître devant un juge de la Cour du Québec pour répondre d'une accusation de vol à l'étalage, ce n'est pas un drame pour la majorité des prévenus.

Pas agréable, pas intéressant, mais pas catastrophique.

Pourtant, ce n'était pas l'avis d'une femme de 72 ans, hier matin, devant le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec à Drummondville.

Visiblement catastrophée, la femme a été citée devant le tribunal pour avoir volé une paire de bottes, l'hiver dernier, dans un grand magasin. Elle aurait essayé les bottes et serait sortie du commerce en les gardant aux pieds.

«Je ne suis pas coupable, mais je ne veux pas de procès», mentionnait, très digne, la dame. Le juge lui expliqua que, si elle ne se sent pas coupable, elle devra subir un procès en août. «J'aime mieux plaider coupable que de me détruire», lança alors la dame, en se mettant à pleurer. Elle qui n'avait jamais fait face à la justice de sa vie, elle voulait tout régler tout de suite, sans subir plus longtemps le stress de comparaître en justice.

Le juge a alors invité les avocats présents à venir en aide à la dame, déjà dans tous ses états. Me Normand Corriveau, dans un geste chevaleresque, s'est porté volontaire pour rencontrer la femme en dehors de la salle d'audiences. Quelques minutes plus tard, il revenait devant le juge pour annoncer que la preuve, dont il avait pris connaissance, démontrait la culpabilité de sa cliente. Elle voulait maintenant plaider coupable et insistait pour payer l'amende tout de suite, de façon à ne plus jamais entendre parler de cette affaire-là.

Le juge a alors condamné la dame, toujours très digne, à 50 \$ d'amende, et il n'a pas jugé bon d'ajouter de ne plus recommencer. De toute évidence, le magistrat était convaincu de ne plus revoir la femme devant le tribunal.

LIQUIDATION DE RÉCESSION



Les soldes d'été font revenir les acheteurs

Gilles FISETTE Sherbrooke

Commencés à certains endroits plus tôt que d'habitude, les grands soldes de juillet dans les commerces de Sherbrooke semblent vouloir marquer le début d'une période plus heureuse pour les marchands. L'optimisme veut prendre le pas sur la morosité.

C'est du moins ce qu'on peut retenir d'un survol qui n'a rien de scientifique mais qui a permis à quelques marchands, sinon d'entrouvrir leur livre, du moins de livrer des impressions générales.

Comme le résume le directeur des Galeries Les Quatre Saisons, M. Jean-Pierre Baert, les premiers mois de 1991 ont été difficiles à double titre. À la récession, venait se rajouter l'imposition d'une nouvelle taxe dont les effets ont été plus durement ressentis dans le vêtement, la chaussure et le meuble.

«Un petit sondage-maison a mis en relief deux points majeurs auxquels sont confrontés les commerçants. Il y a d'abord le fait que les consommateurs, et encore davantage les Sherbrookoïses, ne s'habituent pas à la TPS. Certains magasins l'incluent dans le prix affiché; d'autres pas. Deuxièmement, beaucoup de gens vont magasiner aux États-Unis. Nous en avons la preuve flagrante. Nous en vivons l'impact tous les jours.»

C'est pourquoi, note-t-il, plusieurs commerçants ont commencé leurs soldes de juillet... en juin, histoire de susciter un achalandage accru. Et ça marche.

Bien sûr, on ne s'attend pas à des mois d'été record mais on commence à penser que l'automne sera meilleur et que l'année 1992 fera oublier un bilan décevant.

La normale... en 92

Le directeur du Zellers au Carrefour de l'Estrie, M. René Aubé, croit également que la situation devrait revenir à la normale en 1992. Déjà, signale-t-il, des signes lais-

sent croire que le tunnel a été franchi et que l'heure est maintenant à la reprise.

Dans cet établissement, rapporte-t-il, les soldes ont débuté comme le veut la coutume. Il s'agit d'écouler les stocks d'été afin de faire de la place pour la marchandise automnale.

«Les gens ont mal digéré la TPS. Nous en avons ressenti les effets dans la vente de vêtements... Par contre, grâce aux soldes, l'impact de la TPS est annulé. Les gens en profitent donc... Nous ne pourrions pas tout récupérer le terrain perdu... Il est fort probable que la situation ne revienne à la normale qu'en 1992.»

Inventaires bas

Directeur de Sears dans ce centre commercial, M. Charles Durand abonde dans le même sens.

Le printemps a été difficile, témoigne-t-il. «Les gens se sont retenus d'acheter. La TVQ et la TPS ont eu des impacts... Mais, là, la vente de liquidation va bien... En ce qui nous concerne, nous avons vu venir le coup. Nos inventaires ont été gardés très bas. Nous n'avons donc pas d'inquiétude.»

Selon lui, il est difficile de faire des prévisions pour l'automne. Toutefois, ajoute-t-il, si on demeure prudent, on est également optimiste.

Au Magasin M, à la Place Belvédère, le directeur était absent. Une employée note toutefois que les soldes ont débuté à la même période que les années antérieures. Toutefois, cet été, les rabais sont plus importants. Et les affaires vont bien.

Enfin, le directeur du Zellers des Galeries Quatre Saisons, M. Denis Morissette, note que les soldes ont commencé une semaine plus tôt que d'habitude, question d'être plus agressif et de compenser pour les impacts négatifs des taxes.

«Les soldes marchent très bien. Les gens attendaient les aubaines avant d'acheter. Là, ils réagissent...»

**Les droits bafoués
des deux côtés — B1**



Une scène des douloureux événements de l'été dernier, à Oka.

Crime sexuel crapuleux contre une dame âgée

Écroués, les deux accusés subiront leur enquête préliminaire mercredi prochain

Yvon ROUSSEAU Lac-Mégantic

Une vieille dame de 81 ans a été agressée sexuellement, menacée au couteau et fortement bousculée, à Piopolis, près de Lac-Mégantic, dans la soirée de vendredi, et les deux inculpés dans cette affaire sont la fille et le gendre de la victime.

En effet, Léo Charbonneau et Laurence Roy-Charbonneau devront subir leur enquête préliminaire mercredi prochain et d'ici là ils devront rester en prison. Telle est la décision prise hier par le juge Yvon Roberge, jugeant en Cour du Québec, au palais de justice de Lac-Mégantic.

Le juge Roberge entendait hier après-midi une requête en détention déposée par Me Charles Crépeau, procureur de la couronne, contre les deux prévenus. Le président du tribunal a jugé la preuve suffisamment accablante pour refuser tout cautionnement aux accusés jusqu'à la tenue de l'enquête préliminaire.

Crime crapuleux

L'enquête policière menée par l'agent Luc Grégoire, de l'escouade des crimes majeurs de l'Estrie, a mis en lumière qu'une partie de la répugnante partie de plaisir du couple se serait déroulée en présence du fils des deux inculpés.

Ce dernier a été appelé à la barre des témoins, hier, mais son témoignage ne peut être publié à la suite d'une ordonnance de non-publication de la preuve, accordée par le juge Roberge au procureur des accusés, Me Pierre Picard, de Lac-Mégantic.

Selon la SQ, le tout aurait débuté en après-midi par une violente altercation verbale entre la vieille dame et

sa fille et son gendre. Ce n'est que quelques heures plus tard que la victime aurait fait l'objet de voies de faits ayant causé des lésions, de menaces au couteau et d'une agression sexuelle.

La victime, sous le coup d'un violent choc nerveux, a été conduite au centre hospitalier Saint-Joseph de Lac-Mégantic, où elle repose toujours sous traitement. Elle porte des marques aux bras, à la suite de l'événement, mais elle n'a pas reçu de coups à la tête et au corps. La police refuse l'accès à sa chambre aux jour-

Les accusations

À la suite de ce répugnant drame familial, le gendre de la victime a été accusé d'avoir, le ou vers le 5 juillet 1991, à Piopolis, district de Mégantic, agressé sexuellement Annette Roy Dubuc, née le 22 août 1910, et d'avoir utilisé une arme, soit un couteau. Une deuxième accusation pèse contre Charbonneau, un homme âgé de 54 ans. Il doit également répondre

à l'accusation d'avoir agressé sexuellement Annette Roy-Dubuc, à l'aide d'un complice.

Les deux mêmes accusations ont été déposées contre la fille de la victime, Laurence Roy-Charbonneau, âgée de 48 ans. Toutefois, cette dernière est de plus inculpée de s'être livrée à des voies de fait contre la victime et de lui avoir infligé des lésions corporelles et enfin, d'avoir sciemment proféré des menaces de causer la mort.

Au nom des accusés, Me Pierre Picard a opté pour un procès devant

juge et jurés et il a, du même souffle, déposé sa requête en non-publication de la preuve.

L'enquêteur Luc Grégoire a ensuite fait part au tribunal des résultats de l'enquête dans cette affaire sordide. Puis, le procureur de la défense a fait entendre les deux inculpés, qui demeurent voisins de la victime, chemin Bury, à Piopolis. L'incident se serait déroulé dans la résidence de la victime.



C'est dans cette résidence, située chemin Bury, à Piopolis, propriété de la victime, que cette dernière aurait vécu son affreux cauchemar.

La police tait le nom du vieillard et la cause de sa mort

Gilles DALLAIRE Magog

La Sûreté du Québec n'a pas voulu dévoiler l'identité du vieillard de 88 ans qui, dimanche soir, à Magog, a été trouvé mort dans son lit par un proche et dont la fille âgée de 55 ans a été découverte dans un état comateux sur le plancher d'une remise voisine de la maison qu'elle habitait avec son père.

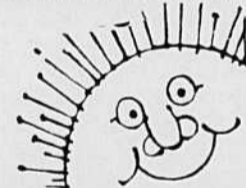
Un porte-parole du service des affaires publiques de la Sûreté du Québec a motivé ce mutisme par les difficultés que le corps policier éprouve à entrer en contact avec des parents du vieillard pour les informer de son décès.

Les résultats de l'autopsie qui devait être pratiquée sur le cadavre de l'octogénaire à l'Institut de police scientifique et de médecine légale hier afin d'identifier la cause de sa mort n'ont pas été dévoilés eux non plus.

Une rumeur que la Sûreté du Québec n'a pas voulu commenter prétend que le vieillard, venu d'Allemagne il y a deux ou trois ans aurait absorbé, de plein gré, de force ou à son insu, une trop forte dose de médicaments et que sa fille aurait ensuite tenté de s'ôter la vie de la même façon.

Tout ce que le porte-parole du service des affaires publiques de la Sûreté du Québec a consenti à dire, c'est que l'hypothèse du meurtre et l'hypothèse du suicide sont évaluées avec la même attention par les policiers chargés de faire enquête sur cette mort suspecte.

La Tribune votre rayon d'informations



L'été des uns...
L'été des autres

Sauveteur de Sherbrooke à Vancouver

Sherbrooke (FP)

Étudiante en psychologie au Collège de Sherbrooke, Nadia Couture est sauveteur à la piscine du parc St-Alphonse de Sherbrooke. Cet été, elle aménagera ses congés hebdomadaires (3 jours



Nadia Couture

par semaine), pour aller remplacer une amie sauveteur à Vancouver, pendant une semaine.

Elle prévoit, de plus, aller faire un petit tour à Toronto, histoire de voir des amis. Vancouver, Toronto, a-t-elle des amis un peu plus près? «Oui. Quand on ne travaille pas, on sort dans les bars. A Sherbrooke, Magog, un peu partout. Ça arrive également qu'on aille faire de la voile à la pointe Merry.»

Dure, la vie d'étudiante?

L'original de Racine se porte bien à St-Félicien

Michel MORIN Sherbrooke

Exception faite d'une blessure à une patte arrière sans grande conséquence, la femelle original qui avait élu domicile chez Douglas Smith, non loin de Racine, se porte très bien dans son nouvel habitat, le jardin zoologique de Saint-Félicien, au Lac-Saint-Jean.

Dans l'ensemble, la bête a relativement bien supporté le long trajet de six heures à bord d'une remorque. «Elle est encore pas mal ankylosée parce qu'elle a fait tout le trajet debout. Elle n'a pas voulu se coucher du tout. Disons que le transport a été assez difficile pour elle. Malgré tout, elle se porte bien.»

Ce bilan de santé est dressé par Sandra Bergeron, vétérinaire attirée

au jardin zoologique de Saint-Félicien. Depuis hier matin, la femelle original a regagné son habitat naturel. Dans les sentiers de la nature, à Saint-Félicien, elle est néanmoins gardée à l'écart de ses congénères, une quinzaine d'autres originaux qui vivent également à cet endroit.

La bête sera tenue en retrait de ses semblables pendant quelques semaines, voire un mois. Les autorités du jardin zoologique veulent s'assurer que l'original n'est pas infecté d'un parasite quelconque, ce qui expliquerait son comportement pour le moins sociable.

«On me dit qu'il y a beaucoup de chevreuils dans votre secteur. Peut-être que la femelle a été infectée d'un parasite habituellement transmis par le chevreuil, ce qui expliquerait qu'elle n'est absolument pas farouche, émet la vétérinaire. C'est ce qu'on va

voir dans quelques jours. J'espère que ce n'est pas le cas.»

Nourriture

Dès son arrivée à Saint-Félicien, la femelle original a été nourrie de branches et de plantes. Ce régime sera graduellement remplacé par de la moulée et possiblement du foin.

«Il s'agit de l'adapter doucement à sa nouvelle nourriture», fait remarquer le Dr Bergeron.

À la vue de la bête, après qu'elle eut élu domicile chez Douglas Smith, près de Racine, plusieurs observateurs avaient remarqué un état de maigreur chez cette femelle original. Une perception erronée, de l'avis de la vétérinaire.

«Non, je ne la trouve pas maigre. C'est peut-être parce que son poil est court à cette période de l'année que les gens ont d'abord cru qu'elle était très maigre. Elle est comme tous les

autres originaux», assure la vétérinaire.

Collaboration

Du côté du ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche, qui a participé à l'opération récupération de l'animal, en soirée lundi, on souligne que les événements se sont déroulés de façon exemplaire.

Bernard Larouche, agent d'information, a rendu hommage aux gens de Racine pour leur civisme et leur respect porté envers l'animal qui, malgré cette escapade, s'est bien tiré d'affaire.

«Les gens du coin, comme M. Smith, étaient fiers de la voir et ils en ont pris un soin jaloux, a-t-il souligné. C'est en comptant sur ce genre de collaboration qu'on peut sauver des animaux sauvages qui s'aventurent hors de leur habitat naturel. C'est bien le fun.»

L'annulation de saisie est réclamée sur leurs biens prétendument issus de profits de la drogue

Sherbrooke

Les trois compagnies de North Hatley inculpées de la possession en mai 1990 de biens obtenus par l'importation de stupéfiants aux États-Unis, ont demandé à la Cour supérieure d'annuler les ordonnances gelant leurs biens saisis.

C'est ce qui ressort d'une requête présentée par deux compagnies numérotées et Les entreprises Michel Chouinard au palais de justice, à Sherbrooke.

Les compagnies, dont l'actionnaire unique est Michel Chouinard, sont propriétaires du centre de ski Montjoye, d'une marina, de terrains ainsi que de condominiums.

La saisie de leurs biens avait été la

plus importante du genre faite au Canada depuis les amendements à la loi sur les stupéfiants.

L'effet rétroactif

La procédure mentionne que tous les biens faisant l'objet des ordonnances de blocage ont été acquis avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions d'articles pertinents de cette loi, le 1er janvier 1989.

Me Lawrence Coriveau allègue que donner un effet rétroactif à ces articles constituerait une violation de la charte canadienne des droits et libertés.

La procédure soulève aussi que la demande de renouvellement des ordonnances le 22 mai n'était pas motivée par des faits nouveaux et n'a pas été signifiées aux parties.

Cette requête sera présentée à un juge le 15 juillet et devrait être entendue aussitôt que possible.

Par ailleurs, Me Jacques Blanchette étudie aussi la possibilité d'avoir recours à d'autres procédures dans cette affaire.

On se rappellera que la première ordonnance de gel des biens des compagnies avait été émise le 25 mai 90.

Elle a été exécutée six jours plus tard, après la saisie des biens des compagnies au cours d'une vaste opération menée par la police fédérale.

L'ordonnance a été prolongée par le tribunal le 23 novembre pour une durée de six mois.

Les deux compagnies numérotées

FAITS DIVERS

Intercepté avec 27 grammes de cocaïne

RICHMOND (YR) — Un individu bien connu des policiers a été intercepté en soirée de lundi par des patrouilleurs du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec.

Une fouille du véhicule a permis d'y découvrir 27 grammes de cocaïne évalués à 2000 \$ et plusieurs objets provenant de vols par effraction per-

Jeunes délinquants de Richmond arrêtés

RICHMOND (YR) — Un travail de collaboration entre l'agent Marcel Duchesne, de la police municipale de Richmond, et l'agent Robert Motel, enquêteur du détachement de Richmond de la Sûreté du Québec, a conduit à l'arrestation de sept jeunes du secteur de Richmond, soupçonnés d'être reliés à au moins une dizaine de vols perpétrés au cours des dernières semaines.

Les méfaits reprochés aux jeunes délinquants totaliseraient environ 34 046 \$. Il s'agit de deux groupes de jeunes, dont un de deux adolescents et l'autre de cinq.

La police élucide ainsi le vol et la démolition d'une camionnette dans une carrière de gravier, le vol de bois chez Richmond Pizza, le vol d'un téléphone cellulaire et d'une mallette

et Les entreprises Michel Chouinard ont été inculpées le 18 décembre de la possession de biens obtenus par le fruit de l'importation de stupéfiants aux États-Unis, ce qui constitue maintenant un délit au Canada. Leur enquête préliminaire est présentée en cours.

Le juge a accordé le 22 mai une seconde prolongation de l'ordonnance de gel des biens, valable pour six mois.

Outre le motif de violation de la charte, la requête fait état que la dernière requête en prolongation n'a pas été signifiée aux parties qui n'ont appris son existence que le 2 juillet avec le résultat qu'elles n'ont pu la contester dans le délai prescrit de 30 jours.

METEO

Montréal (PC)

Voici les prévisions météorologiques d'Environnement Canada pour la province de Québec, aujourd'hui, ainsi qu'un aperçu pour demain.

Situation générale: une dépression installée sur la côte nord maintiendra du temps moussé et frais sur les régions à l'est de Tadoussac.

Les régions plus à l'ouest connaîtront en général une alternance de soleil et de nuages, avec quelques averses à l'approche d'une faible perturbation en provenance du nord de l'Ontario.

Demain, les conditions seront encore variables pour la majorité des dernières régions.

Les températures demeureront près des moyennes de saison.

Estrie: ennuagement en mi-journée suivi d'averses dispersées. Max.: 17 à 19. Min.: près de 9. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Ottawa-Hull, Montréal: ennuagement en matinée suivi d'averses dispersées. Max.: 20 à 22. Min.: près de 12. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nébulosité partielle.

Trois-Rivières et Drummondville: généralement nuageux avec averses dispersées. Max.: 19 à 21. Min.: près de 10. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: généralement nuageux avec averses dispersées.

Québec, Beauce: nuageux avec éclaircies. Averses dispersées. Max.: 16 à 18. Min.: près de 10. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: généralement nuageux avec averses dispersées.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nuageux avec éclaircies et averses dispersées. Max.: 19 à 21. Min.: près de 10. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: plutôt nuageux.

Saguenay, Lac St-Jean, Charlevoix et Rivière-du-loup, La Tuque, Réserve des Laurentides: généralement nuageux avec averses dispersées. Max.: 14 à 17. Min.: près de 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 40 p.c. Demain: nuageux avec quelques averses.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: nuageux avec quelques averses. Max.: 14 à 17. Min.: près de 10. Vents modérés. Probabilité de précipitations: 60 p.c. Demain: nuageux avec quelques averses.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: nébulosité partielle. Possibilité d'averses en matinée. Max.: 18 à 20. Min.: près de 11. Probabilité de précipitations: 30 p.c. Demain: généralement nuageux avec une possibilité d'averses.

Vers le sud			
Acapulco	27 33	Atlantic City	17 29
Barbodes	28 29	Bermudes	27 28
Brownsville	25 32	Cape Cod	17 29
Daytona Beach	26 32	Honolulu	24 31
Kingston	27 32	La Havane	25 32
Las Vegas	23 33	Los Angeles	17 22
Mexico	15 24	Miami Beach	28 32
Myrtle Beach	26 35	Nassau	30 32
Old Orchard	11 26	Orlando	26 35
Palm Springs	27 39	Reno	13 33
San Juan	28 31	Tampa	28 35
Trinidad	23 25	Virginia Beach	22 31
West Palm Beach	27 33		

INDEX

Arts:	C-10
Bandes dessinées:	C-3
Décès:	C-6
Économie:	C-1
Éditorial:	B-2
Horoscope:	C-5
Pétites annonces:	C-2
Santé:	B-3
Secrets:	D-9
Sports:	D-1
Vivre:	B-4

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511 K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke
par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.
(division La Tribune)

ADMINISTRATION Jean-Guy Dubuc Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration
RÉDACTION Jacques Pronovost Rédacteur en chef Roch Bilodeau Chef éditorial-adjoint Denis Messier Directeur des pages sportives	Pierre-Yvon Bégin Directeur de l'information Maurice Cloutier Adjoint-chef nouvelles Stéphane Lavallée Chef de pupitre
PUBLICITÉ J. Bertin St-Amand Directeur marketing	Gilles Boisjoly Directeur des ventes
PRODUCTION Alain Pelletier Directeur de la production J. Jacques Dalorme Chef des opérations	Gérard Pépin Adjoint Gaston Grenier Adjoint Benoît Côté Chef pressier
COMPTABILITÉ André Corriveau Contrôleur	Julianne Poulin Gérante du crédit
TIRAGE Pierre Dubois Directeur au tirage	André Casteau Adjoint au directeur
GÉRANTS DE DISTRICT Pierre-Alain Dion Jacques Faucher Michèle Fournier Michel Lavoie Serge Nadeau	Claude Ouellet Gaston Pinard Jean-Charles Poulin Pierre Fournier Jocelyn Godbout
EXPÉDITION Michel Doyon Gérant	ÉDIFICE André Jacques Responsable

Livraison à domicile:
— Camionnets et camionnets motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée par le camionnet... \$3,43
taxe de vente du Québec... \$2,28
Coût à l'abonné... \$3,71

Livraison par courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camionnet et camionnets motorisés: 1 an \$155,00, 6 mois \$81,00, 3 mois \$42,00, 1 mois \$22,00. Hors de notre territoire immédiat: 1 an \$210,00, 6 mois \$130,00, 3 mois \$85,00, 1 mois \$35,00. Aux États-Unis et autres pays: 1 an \$370,00, 6 mois \$210,00, 3 mois \$135,00, 1 mois \$55,00.
Ces prix excluent les taxes
"La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse canadienne. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similés de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Ordures à la rue: les Sherbrookoïses semblent prêts

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Les citoyens sherbrookoïses sont dans l'ensemble disposés à se passer du service de collecte des ordures ménagères en arrière-cour, mais certains ne sont pas d'accord et croient que cela nuirait à l'image de «ville propre» de Sherbrooke.

C'est du moins ce qu'indique une série d'entrevues réalisées hier matin par La Tribune.

Un rapport du service de l'Ingénierie et de l'Environnement de la Ville de Sherbrooke propose d'implanter la collecte mécanisée en bordure de rue, ce qui permettrait une économie annuelle de 1 million \$ pour la municipalité.

Des bacs roulants seraient distribués aux citoyens pour leur permettre d'apporter eux-mêmes leurs ordures en bordure de rue; les bacs seraient vidés mécaniquement par un camion spécialement équipé.

Dans les immeubles de cinq logements et plus, la Ville obligerait les propriétaires à se doter de conteneurs à déchets qui seraient vidés dans des camions à bennes.

Un service

«On est une ville avec un service impeccable. Ne l'ôtez pas, c'est acquis et c'est quelque chose de bien», déclare Paul-André Perron, un résident de la rue Godbout, dans le quartier ouest.

A son avis, la collecte des ordures en bordure de rue entraînera des problèmes de contrôle et nuira à l'image de la ville, même si les citoyens sont équipés de bacs roulants.

«On aura de la misère à contrôler, ailleurs on voit ça souvent des sacs verts pendant deux ou trois jours sur le bord du chemin», fait remarquer M. Perron.

Un autre citoyen de la rue Godbout, Henri Dubuc, serait lui d'accord avec le projet à l'étude.

«Ce changement, ce serait correct. C'est un peu comme on fait avec les matières recyclables, mais vont-ils baisser les taxes avec ça?», demande M. Dubuc.

Sur la rue Westmount, Gaétan Arguin n'est pas non plus opposé au changement.

«Ca ne me dérange pas. Ce serait plus facile l'hiver pour les employés, surtout lorsque t'as pas le temps de



Paul-André Perron Henri Dubuc Gaétan Arguin Viviane Roy Denis Bélanger

déblayer ton entrée», mentionne M. Arguin.

Il ajoute qu'«à Rock Forest, les gens apportent leurs ordures sur le bord du chemin et ne s'en portent pas plus mal».

Viviane Roy, une résidente de la 7e avenue, dans le quartier est, est d'accord si cela permet à la Ville de sauver de l'argent.

«C'est sûr que ce ne serait pas une mauvaise idée, si c'est pour économiser. Il faut faire des efforts dans la vie, mais c'est l'hiver que c'est le pire», dit-elle.

Sur la rue Coderre, Hélène Beaulieu, est plutôt tiède à l'idée de devoir apporter elle-même ses ordures en bordure de rue.

«Moi je suis plus ou moins d'accord. Avant notre ville était toujours propre, avec ça l'environnement va peut-être devenir moins propre», croit-elle.

Mme Beaulieu remarque que «si ça nous fait économiser de l'argent, je ne suis pas sûre que ça fera baisser les taxes».

Denis Bélanger, de la rue Chicoinne, est prêt pour le changement en autant qu'on lui fournisse un bac roulant.

«Si on a un chariot, pas de problème», dit-il, estimant que le service en bordure de rue vaut la peine si cela permet à la Ville d'économiser 1 million \$.

Alain Émond, un nouveau résident de Sherbrooke, serait lui aussi d'accord, mais aimerait que la Ville

baisse les taxes en conséquence.

«Ca fait seulement un mois que je suis contribuable sherbrookoïse. Avant j'étais à North Hatley et j'apportais moi-même mes ordures au chemin», précise-t-il.

«Le projet à l'étude, ça ne me dérangerait pas, ajoute M. Émond, sauf que je sais que certains de mes voisins ne seraient pas d'accord.»

Roger Roy, de la rue des Cascades, voit la chose d'un bon oeil.

«Je n'aurais pas d'objection si ça permet d'économiser de l'argent. Ce serait un service correct. Dans les autres villes ça se fait. D'ailleurs on le fait déjà pour la collecte sélective», souligne M. Roy.

Un système avantageux, selon la division Environnement

Sherbrooke (DD)

Si les élus sherbrookoïses donnent le feu vert à la collecte mécanisée des ordures ménagères, pour abandonner ainsi la collecte en arrière-cour, les citoyens devront évidemment faire l'effort d'apporter eux-mêmes leurs déchets en bordure de rue avec un bac roulant.

Ils tireront cependant de nombreux avantages de ce nouveau système, affirme le chef de la division

Environnement à la Ville de Sherbrooke, Georges Émond.

Quoique réticent à parler d'un dossier encore à l'étude chez les élus, M. Émond indique que les bacs roulants seront esthétiques, bien balancés et faciles à déplacer.

De plus, précise-t-il, ces conteneurs auront une grande capacité (jusqu'à 360 litres ou l'équivalent de 5 sacs verts), seront étanches et à l'épreuve des animaux.

Avec ces nouveaux bacs, plus besoin donc de sacs verts, puisque les ordures ménagères pourront y être jetées directement, ni de cabanon pour déposer les déchets en attendant le jour de la collecte.

«Comme avantage, ça signifie que les gens n'auront plus besoin de remise à déchets, ni des sacs verts qui coûtent en moyenne 40 \$ par année pour une famille», signale M. Émond.

«On veut donner un bon service à meilleur coût possible, mais ça exige que les citoyens mettent leurs ordures en bordure de rue», dit-il.

Selon M. Émond, la collecte mécanisée donne déjà d'excellents résultats dans d'autres villes, notamment à Drummondville.

«Avec trois camions et une équipe de quatre personnes, ils font la ville en quatre jours et c'est très satisfaisant», affirme-t-il.

Si Sherbrooke adopte la collecte mécanisée, elle fera l'acquisition de 18 500 bacs roulants au coût de 90 \$ chacun, soit une dépense de 1,6 million \$. Ces bacs seront distribués aux citoyens du secteur résidentiel (quatre logements et moins), mais demeureront propriété de la Ville.

Pour ce qui est des immeubles de cinq logements et plus, la Ville pourrait obliger par règlement les propriétaires à se doter de conteneurs qui seront vidés mécaniquement dans une benne à chargement avant.

La municipalité réaliserait ainsi une économie de 1 million \$ par an avec la collecte mécanisée (sur un budget actuel de 1,9 million \$ pour les déchets domestiques), puisqu'elle réduirait de 25 à 8 le nombre d'employés affectés à la collecte des ordures ménagères et aurait besoin de 7 camions au lieu des 11 utilisés actuellement.

La collecte mécanisée en bordure de rue est évidemment plus rapide.

L'étude soumise aux élus propose l'achat d'un camion complètement automatisé. L'opérateur n'aurait pas à quitter son véhicule puisque la vidange des bacs roulants se fait à l'aide d'un bras mécanique actionné de l'intérieur.

Winter peut être convertie en immeuble à logements

□ Une étude sur la vieille prison identifie cependant trois contraintes majeures

Gilles FISETTE Sherbrooke

Une étude réalisée par la Fédération des coopératives d'habitation populaire des Cantons de l'Est démontre qu'il est possible de

convertir la vieille prison Winter à Sherbrooke en un immeuble de seize logements.

En effet, a expliqué hier le président de la fédération, M. Gilles Paquette, l'étude menée par le Groupe des ressources techniques de Sher-

brooke, un organisme lié à la fédération, conclut à la faisabilité d'un tel projet.

Toutefois, a-t-il nuancé aussitôt, le projet se heurte à au moins trois contraintes majeures qu'il faudra résoudre avant d'ouvrir un chantier.

Dont l'aide financière que devra recevoir le promoteur.

Le coût total d'une semblable réalisation, incluant les frais directs et indirects, serait de l'ordre de 1 750 000 \$, dont 1 525 000 \$ pour les travaux proprement dit, précise l'étude qui visait à produire une esquisse sommaire, un estimé des coûts des travaux et une étude des conditions de réalisation d'une transformation de la prison en un immeuble à logements coopératifs.

Selon M. Paquette, la réalisation du projet ne peut toutefois se faire sans une subvention de 750 000 \$, «puisque le projet ne peut supporter plus de 1 million \$ de façon autonome...Le coût habituel en fonction du marché, lors de la construction de tels logements, est de 63 000 \$ l'unité. Là, ça revient à 110 000 \$ l'unité... Je n'ai aucune idée de l'endroit d'où pourrait venir l'aide financière. Je n'ai pas d'expertise dans le domaine patrimonial. Je ne sais pas jusqu'à quel point les gouvernements municipal ou provincial sont prêts à em-

barquer pour préserver le patrimoine», a précisé M. Paquette en rappelant que la tâche de la fédération était de répondre à une demande du ministère des Affaires culturelles.

La fédération s'est impliquée depuis quelques mois dans le dossier de la prison Winter. Elle s'est associée au ministère des Affaires culturelles afin de vérifier la faisabilité du projet. Le ministère lui a octroyé une subvention de 6000 \$ pour produire la présente étude.

Deux autres contraintes

La réalisation du projet, poursuit l'étude, est également liée à l'amélioration du marché de l'habitation à Sherbrooke. Le taux de vacance général doit d'abord baisser. A cause de son emplacement et du type de logement qu'on pourrait y aménager, l'édifice Winter supporterait un taux de vacance évalué à 13,5 pour cent.

«Il y a différents éléments qui entraîneraient un taux de vacance élevé à cet endroit. Il y a l'emplacement. L'édifice est près d'une usine, même

si, de l'autre côté, il y a un cadre plus enchanteur grâce à la gorge et à la rivière. Il y a aussi le fait que l'édifice est une ancienne prison et que cela suppose de multiples murs dont certains très épais. Plusieurs logements seront donc petits.»

Enfin, souligne l'étude, la réalisation du projet ne peut pas se faire sans procéder à une expertise approfondie des principaux éléments structurels, tant au niveau de l'édifice même que des murs d'enceinte.

La fédération a remis son rapport au ministère des Affaires culturelles, hier.

«Notre mandat est terminé. Nous ne sommes pas porteur du dossier. C'est au ministère à voir s'il y a des suites à donner au rapport... Les coopératives d'habitation de la région, par l'intermédiaire de leur fédération, offrent toutefois leur support et leur collaboration totale à tout organisme de bonne foi qui s'intéresse à la préservation de cet élément de notre patrimoine», a conclu M. Paquette.

La moitié des chambres occupées

Sherbrooke (FG)

Le mois dernier, le taux moyen d'occupation des chambres d'hôtels et de motels de la région métropolitaine de Sherbrooke se situait à 50,3 pour cent.

A première vue, en comparant avec juin 1990 (51,5 pour cent), il s'agit d'une baisse de 1,2 pour cent. Mais la réalité est toute autre...

«Dans les faits, explique Luc Fournier, directeur général de la Société de développement touristique de la région métropolitaine de Sherbrooke, la location de chambres con-

naît une hausse. Entre juin 1989 et le mois dernier, le nombre de nuités est passé de 11 201 à 12 785, soit une augmentation de 14,1 pour cent.»

Le phénomène tient à l'analyse des statistiques, alors que l'an dernier, à la même période, l'hôtel Le Baron, avec ses 123 chambres, était fermé.

De façon générale, Luc Fournier s'attend à ce que la saison estivale dans la région immédiate de Sherbrooke soit satisfaisante pour les propriétaires d'établissements, «de façon générale». «Bien sûr, dit M. Fournier, on ne peut faire de com-

parable avec la zone Magog-Orford, dont la vocation est d'attirer le tourisme de villégiature. Chez nous, c'est du tourisme de visiteurs, comme les congressistes. C'est à longueur d'année et non une période de pointe de quelques mois dans l'année.»

Globalement, il fait remarquer que Sherbrooke s'en tire mieux que le Québec dans son ensemble et, surtout, que l'Estrie. En 1990, le taux d'occupation dans les établissements de la région métropolitaine de Sherbrooke était de 50 pour cent, contre 48,3 pour cent au Québec et 36,8 pour cent en Estrie.

L'Estrie vue sous un autre jour

Un tour à Coaticook, c'est loin d'être banal...

Marco FORTIER Coaticook

On se dirigeait vers un petit après-midi tranquille, banal, ordinaire. Direction: Coaticook. Pourquoi Coaticook? Parce que. Pour le fun.

Pour aller voir la rue Kérouac et le parc du même nom, tout à coup on y verrait le fantôme de ce vieux Jack, pour aller marcher au centre-ville et prendre un café au Café central et admirer les vieux bâtiments et...

On ne s'est pas rendu là.

Passé le coin de la rue Michaud, la grande passerelle nous a arrêté. C'était impressionnant. Bien sûr, elle est haute (50 mètres) et longue (la plus longue au monde de ce genre: 169 mètres). On a eu le goût de l'essayer.

Mais le jeu en valait-il le coût d'entrée de 5 \$? D'autant plus que cette chronique n'a pas comme objectif de «vendre» quelque attraction touristique que ce soit, aussi extraordinaire soit-elle... Et côté loisirs,

un beau paysage vaut souvent plus que n'importe quel site payant.

Avouons-le, les «sentiers de la nature», «parcs d'interprétation» et autres «forêts des merveilles» qui pulsent en saison estivale offrent souvent du rêve en conserve. Ils souffrent de quêtanisme chronique. C'est bâtarde.

Le Parc de la gorge de Coaticook est une heureuse exception.

— Vous ne pouvez pas vous ennuier, dit la gentille dame à la réception.

— Oui mais... une trail, y a rien là...

— Vous allez voir, je ne suis pas inquiète!

Elle avait raison, la madame. Une heure et demie plus tard (on était pressés), on est revenus, grand sourire aux lèvres. Pas une minute d'ennui, rien de con, rien de compliqué non plus, rien que du beau...

Les «ajouts» mettent en valeur le site naturel, ils y apportent une plus-

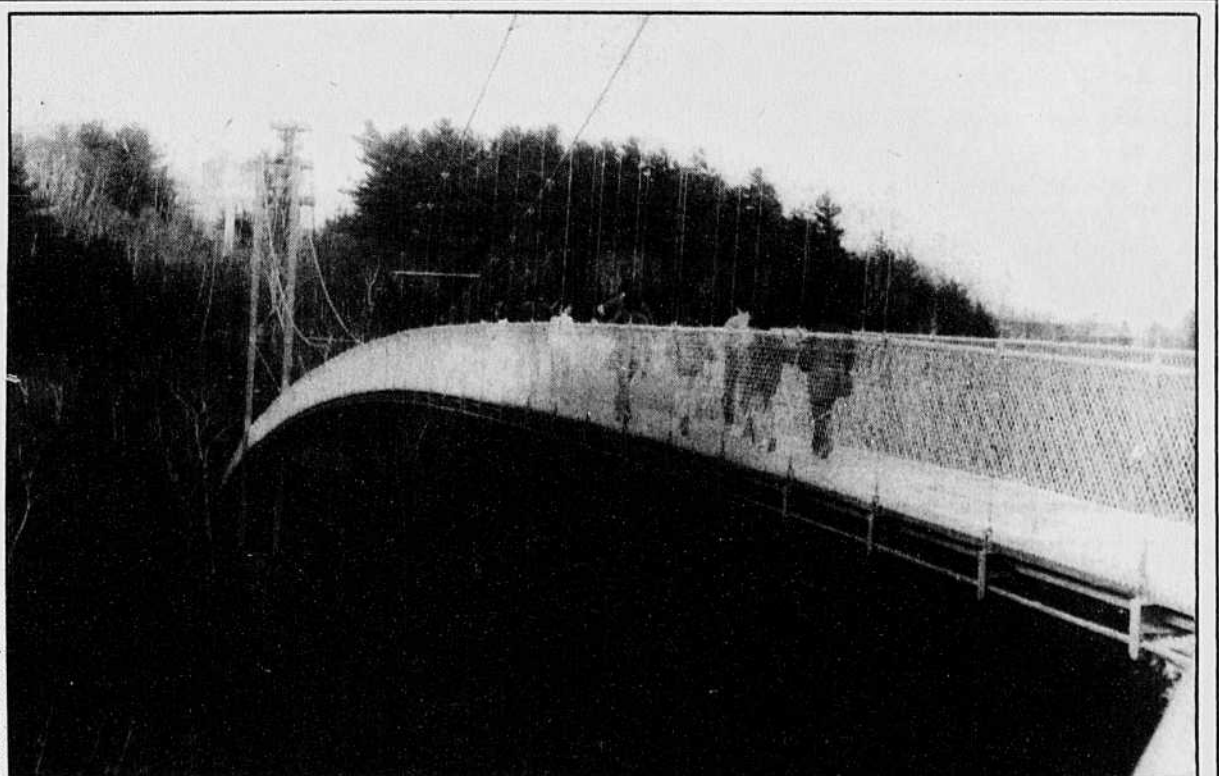
value, un complément, toujours en harmonie avec le décor.

D'abord, le sentier respecte l'environnement tout en restant confortable. Pas de béton, pas de peinture criarde. Les petits vieux peuvent y circuler sans y laisser leur peau. Les plus jeunes peuvent sortir des sentiers battus sans faire mourir leurs parents d'inquiétude. L'aménagement est simple et efficace.

Le plus intéressant dans ce site, c'est la variété des attractions qu'il regroupe. Une passerelle, une tour, une grotte, un barrage hydroélectrique, une centrale hydroélectrique... Pas moyen de s'ennuyer, ni de rire d'une quelconque insignifiance qui se cacherait derrière un quelconque arbre. Tout est au point!

La passerelle est très haute et la vue qu'on y prend sur la rivière Coaticook tout en bas est splendide. Que dire de plus? Que ladite passerelle bouge un peu beaucoup au rythme des pas des visiteurs...

La tour Couillard: 20 mètres, une



Le Parc de la gorge de Coaticook, un site loin du «quêtanisme chronique» qui affecte certaines attractions touristiques.

centaine de marches. Ce n'est pas la Tour Eiffel mais le coup d'oeil sur Coaticook et ses environs reste en mémoire pour un bon bout de temps. Seul regret: que le casse-croûte du Parc ne se trouve pas à la cime de la tour. Une bonne malle à la vanille après avoir escaladé l'imposant escalier...

La grotte demeure un «must». Le temps chaud et humide des derniers jours n'affecte pas la fraîcheur confortable qui règne à l'intérieur de

l'autre dégoulinante d'eau. Les deux lumières installées le long des parois permettent de distinguer quelques bienveillantes araignées. Bon abri, aussi, en cas d'orage. (Pour l'avoir vécu). Si en plus une panne d'électricité s'était mise de la partie, c'eût été l'idéal.

Excellente idée, par ailleurs, d'intégrer la visite de la centrale hydroélectrique à la randonnée pédestre. Ça change les idées. C'est instructif. Il s'en dégage une chaleur intense et un

vacarme qui font réfléchir sur les conditions de travail des pionniers de l'hydroélectricité.

Puis à la sortie du Parc de la gorge, pourquoi pas redécouvrir cette sympathique bourgade d'Amérique qu'est Coaticook, avec ses noms de rues en anglais, ses petites artères en bitume écorché, son architecture éclatée, ses pentes, ses pentes et encore ses côtes...

Le Grand Prix dominera le Festival de la motoneige

Claude PLANTE

Valcourt

Le Festival de la motoneige de Valcourt sera éclipsé par le Grand Prix Petro-Canada l'an prochain. Un re-

maniement majeur au sein de l'organisation et de l'orientation de l'événement a été effectué ces derniers temps par la nouvelle corporation chargée de la compétition de l'an prochain.

«Par les années passées, nous travaillons sur deux concepts: le Festival et le Grand Prix. La Corporation a décidé d'orienter ses efforts sur le Grand Prix, explique le président de la Corporation du Grand Prix Petro-

Canada, M. Denis Leclerc.

Le volet festivité sera assuré par la communauté de Valcourt, indique-t-il. Par exemple, le club de motoneigistes les Pionniers de Valcourt se chargera de tout ce qui est motoneige, l'organisation du Carnaval et des Loisirs de Valcourt organisera les spectacles et l'animation, tandis que l'ambiance et les décorations seront réalisées par la Chambre de commerce de Valcourt. Tous ces organismes sont très enthousiastes à l'idée de s'impliquer activement dans l'organisation.

Selon M. Leclerc, la participation de la communauté de Valcourt ne changera pas beaucoup l'allure de

l'événement par rapport aux années passées: «Il y aura encore un spectacle le samedi soir, et des jeux d'adresse en motoneige», déclare-t-il.

D'après M. Leclerc, le Grand Prix de février prochain promet d'être des plus mémorables: «Pour le dixième anniversaire, nous aurons des courses plus spectaculaires et plus complètes. Même si le total des bourses passera de 35 000 \$ à 40 000 \$, ce qui nous permettra d'attirer beaucoup plus de coureurs.

«Nous amènerons de nouvelles installations pour améliorer la vision de la course pour les spectateurs et nous rendrons le paddock plus accessible pour eux... Ils pourront voir les

coureurs et leurs engins de plus près», explique-t-il.

Nous chercherons à nous rapprocher sensiblement de ce qui se fait à Eagle River, pour devenir l'élément motorisé de l'hiver numéro un au Canada.

Aussi, la structure a changé, ajoute-t-il. Auparavant, nous avions un conseil d'administration et un comité organisateur. La nouvelle Corporation du Grand Prix est en fait un conseil d'administration élargi qui comprend 13 personnes, dont des représentants des organismes communautaires de Valcourt, dit-il. La Corporation dispose de pouvoirs décisionnels et organisationnels.»

PATIO DIANE INC.

VENTE AVEC DES PRIX

«J'TE CRÉ PAS!»



QUANTITÉ LIMITÉE

EXEMPLE:

ENSEMBLE PATIO
Rég. 839⁹⁵ à **489⁹⁵**

ENSEMBLE PATIO
Rég. 400⁺ à seulement **249⁹⁵**

Coussins de chaises longues à partir de **39⁹⁵**

CHAIRES LONGUES

à seulement

85⁹⁵

Tel qu'illustré.



AUSSI **BALANÇOIRES SUR ROUES**

AVEC TOIT

DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

300\$

QUAND VOUS VERREZ, VOUS DIREZ
«J'TE CRÉ!»

Produits pour piscines aussi disponibles.

2391, Ch. Ste-Catherine, Rock Forest, 564-6618

A deux pas de l'Université de Sherbrooke

30413X

10 VOYAGES À TRAVERS LE CANADA

Le comptoir postal:

vos entrées au Canada. Pour une poignée de dollars, nous mettons toutes les destinations canadiennes à votre portée. Venez chez nous et profitez de toute la gamme des services et produits postaux. Pour vous simplifier la vie et réduire vos déplacements, achetez nos carnets pratiques entre 10 et 25 timbres.

Carnet de 10 timbres à 40 ¢ à **370\$** avec coupon-rabais

- Notes: 1) Peut être vendu à prix inférieur dans certains comptoirs.
- 2) Service bilingue disponible à ces comptoirs postaux / Bilingual services available at these outlets.
- 3) * Livraison à l'intérieur du Canada seulement.
- ** L'enveloppe doit être mise à la poste avant l'heure de levée du courrier.
- *** mc marque de commerce déposée de la Société canadienne des postes.

RABAIS DE 30 ¢
à l'achat d'un carnet de timbres. Achetez un carnet de 10 timbres de 40 ¢ pour usage au Canada et économisez 30 ¢. Échangeable dans tous les comptoirs participants. Limite: 1 coupon par achat. L'offre prend fin le 30 août 1991.

ÉCONOMISEZ CHEZ LES COMPTOIRS PARTICIPANTS

Comptoir postal**
Accommodation Belvédère Enr.

880 Belvédère
SHERBROOKE (Québec), J1H 4C2

Comptoir Postal
Vaporel**

2251, rue King ouest
SHERBROOKE (Québec), J1J 2H0
Promenades King - 562-4040

25737

Rabais de 20% à vous faire brûler le pavé!



CARRELAGE EN VINYLE SANS CIRAGE AMTICO, POUR LA MAISON OU LE CHALET

Passez voir notre impressionnant étalage! Les carreaux Amtico sont conçus pour plus de confort. Sans cirage, ils se posent facilement grâce à leur envers autocollant ZIP-STICK^{MC}. Venez voir notre vaste choix de couleurs et motifs. 12 x 12 po. 70-9500X

CAREFREE. Après solde: 1,49. Chacun **1,19**
EXCLAMATION. 1,75 mm d'épaisseur. Après solde: 1,99. . . Ch. **1,59**
MAJESTIC. 2 mm. ZIP-STICK^{MC}/ordinaire. Après solde: 1,99. Ch. **1,59**
CLASSIC TOUCH. 3,17 mm. Ordinaire. Après solde: 3,99. . . Ch. **3,19**

Veuillez prévoir 3 semaines pour les commandes spéciales... aussi à 20 % de rabais.

POUR UN TRAVAIL RÉUSSI!

NOVOLOGIS

SEULEMENT AU MAGASIN
CANADIAN TIRE
1850, RUE KING OUEST
SHERBROOKE

Prix de solde en vigueur
jusqu'au samedi 20 juillet 1991,
jusqu'à épuisement des stocks.

Les prix courants indiqués sont nos bas prix courants. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Les dimensions sont approximatives.
WF91-552 Sherbrooke

Quand le folklore sort des salons d'autrefois...

□ Près de 3000 personnes assistent au spectacle des aînés au Festival mondial de folklore de Drummondville

Gérald PRINCE Drummondville

Autrefois, l'expression du folklore au Québec était beaucoup plus discrète que présentement.

«On dansait dans les salons, pas beaucoup, parce que c'était pas aussi



Photo La Tribune par Gérald Prince

Pour Berthe Comtois, âgée de 94 ans, le folklore a beaucoup évolué depuis sa jeunesse et c'est tant mieux. Elle est accompagnée de son fils, Gilles, autrefois professeur en gestion à l'Université de Sherbrooke, maintenant à Chicoutimi.

permis qu'aujourd'hui», se rappelle Mme Berthe Comtois de Drummondville, qui assistait hier au spectacle des aînés du Festival mondial de folklore de Drummondville.

Le spectacle «Anima» aura finalement lieu à Victoriaville et Arthabaska

Pierre MAILHOT Victoriaville

Après maintes péripéties, la troupe «Mission Jeunesse Monde» formée de 28 présentera finalement son spectacle «Anima» à Victoriaville et à Arthabaska.

«Anima», un spectacle de mimes d'une durée de 12 minutes portant sur les drogues, l'alcool et l'amour et visant surtout les jeunes, aura lieu ce soir à Victoriaville à 19h30 sur un terrain adjacent au commerce Girouard Sport. Le deuxième spectacle sera présentée jeudi à la même heure au centre commercial La Grande Place à Arthabaska.

Invitée par l'Assemblée évangélique d'Arthabaska, la troupe devait présenter son spectacle dans les différents parcs des deux municipalités du 6 au 12 juillet.

Après avoir obtenu le feu vert du Service des loisirs de Victoriaville, l'événement a été annulé par l'organisme de la Ville parce qu'on a inséré une discussion sur ces différents sujets à la fin du spectacle. Ce refus du Service des loisirs de Victoriaville a littéralement sidéré l'Assemblée évangélique d'Arthabaska, promoteur de ce spectacle.

Et, à la réunion mensuelle de la ville, le maire Robert Camiré est demeuré ferme dans son propos en indiquant aux membres de l'Assemblée évangélique d'Arthabaska et aux membres de la troupe que la ville leur refusait l'utilisation des parcs pour présenter leur spectacle. Le maire Camiré soutenait dans ses dires que ce spectacle à caractère religieux ne pouvait se tenir dans les parcs parce que les parcs sont publics. «Je ne suis pas contre ce que vous faites; je suis contre le fait de le tenir dans les parcs», a-t-il mentionné.

Cette affaire a même été rediscutée en réunion privée. Mais, encore là, la décision a été maintenue.

Avec ses 94 ans bien sonnées, Mme Comtois suivait le spectacle avec le plus grand intérêt, ne ménageant ni ses commentaires élogieux, ni ses applaudissements. Maintenant que le folklore est sur la place publique, qu'il fait l'objet de spectacles, elle trouve qu'il s'agit là de l'expression de culture des peuples et se réjouit de voir les troupes de danseuses et de danseurs, d'entendre la musique typique de différents pays et de s'extasier devant la beauté des costumes des folkloristes. Pour elle, il s'agit d'une importante amélioration sur les limites d'autrefois d'exprimer sa culture.

L'esprit alerte, Mme Comtois ne manque aucune occasion pour suivre les activités du folklore à Drummondville, mais ses sorties sont plutôt restreintes. La télévision, les re-

portages dans les journaux et à la radio lui permettent de suivre l'évolution du festival. Hier, accompagnée par son fils cadet, le professeur d'université Gilles Comtois (qui a déjà enseigné à l'Université de Sherbrooke, maintenant à Chicoutimi), elle a été honorée pendant le spectacle des aînées par les Caisses populaires pour son rôle de membre fondatrice de la Caisse St-Frédéric en 1936.

Même fête pour les yeux et l'ouïe de M. Onésime Parenteau de Lefebvre qui approche ses 95 ans. Membre fondateur de sa caisse populaire en 1926, il suivait aussi avec grande attention les évolutions des danseurs sur scène.

«Mon père n'a jamais manqué l'occasion de chanter sa chanson à réponse dans les fêtes de famille», con-

fie son fils, Georges, qui l'accompagnait.

Ils étaient près de 3000, venus par autobus des quatre coins du Québec, à cette fête du folklore spécialement destinée aux aînés. Les troupes de Tchecoslovaquie, d'Italie (Sicile), d'Espagne (Iles Canaries) et du Mexique ont enchanté les spectateurs, dont plusieurs en étaient à leur première visite au Festival.

Le spectacle d'hier après-midi présentait une innovation à caractère expérimental: les quatre troupes participantes présentaient un numéro ensemble sur une musique folklorique du Québec, développée par la troupe-hôte, Mackinaw de Drummondville. «Il s'agit d'un concept nouveau, un vrai laboratoire folklorique», affirme Alain Lussier, directeur artistique

du Festival.

Après la représentation de 14h, plusieurs groupes se sont rendus au centre de la Fête, dans le parc Woo-

dyatt, pour suivre, jusqu'en soirée, le Festival, alors que d'autres troupes présentaient leur tour de danse sur la grande scène.

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

40958500

Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-3688

CLUB Multi points

31010



50% sur tous les vêtements* D'été

concept mode clément 0-20 ans

40% de rabais sur tous les maillots de bain

Les Tourelles

No. carte verte 23398

Programmation

MERCREDI 10 juillet 1991



L'ENVIRONNEMENT EN FÊTE



GRUPE SHOW

MERCREDI

21 h 15

- 17h Cocktail d'ouverture au pavillon Armand Nadeau
- 18h Ouverture du Village des Environs en collaboration avec ABB Animation avec le groupe Ballenson Avec Louis le Clown, Erik, Lebel et Vinçous. Visite en pontons à la maison de l'eau en collaboration avec Charmes et les Caisses Desjardins.
- 19h Match de soccer entre les Verts de Sherbrooke et les Médias en collaboration avec les Caisses Desjardins Sur la grande scène LABATT
- 20h45 Projection du film «Les Quatre Cavaliers de l'Apocalypse» en collaboration avec l'Office National du Film et Le Groupe Maillette Maheu.
- 21h00 Tirage de 1 000\$ Mot de bienvenue
- 21h15 Spectacle du groupe Show

31138

Cash Bleue C'EST EXTRA!

ABB Division Manufacturière Sherbrooke

UNE VILLE EN SANTÉ

Pfavoigo

29187

SUPER ÉPARGNES



la Pomme Rouge

CENTRE DE LIQUIDATION

COMPAREZ ET ÉPARGNEZ

ENCORE PLUS D'ÉPARGNES 20%/0-35%/0-50%/0 et plus

sur nos bas prix LA POMME ROUGE!

Valeurs sûres! Styles sélectionnés.

T-SHIRTS POUR GARÇONS Manches courtes. Tailles 8 à 16. Comparez à 11.99 2\$

SHORTS SPORT POUR GARÇONS Couleurs variées. Tailles 8 à 16. Comparez à 9.99 3\$

ENS. SHORTS POUR FILLES Styles, couleurs populaires. 7 à 14. Comparez à 17.99 10\$

T-SHIRTS POUR ENFANTS Couleurs variées. Tailles 4 à 6x. Comparez à 7.99 3\$

HAUTS BAIN-DE-SOLEIL pour dames. Couleurs sensass! Comparez à 9.99 3\$

ENS. SHORTS POUR DAMES Styles frais et confortables! Comparez à 29.99 10\$

SHORTS LONGS POUR DAMES Styles et couleurs mode. Comparez à 19.99 7\$

MAILLOTS DE BAIN POUR HOMMES Couleurs et imprimés dernier cri. Comparez à 9.99 3\$

SHORTS DE TENNIS/SPORT pour hommes. Couleurs populaires. Comparez à 19.99 7\$

CHEMISES SPORT POUR HOMMES Manches courtes. P.M.G.TG. Comparez à 19.99 7\$

PLUS BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX À PRIX D'ÉPARGNE!

EN SOLDE À PARTIR DU JEUDI 11 JUILLET

60, rue Wellington nord, Sherbrooke

Venez faire un tour à Québec...

Un centre récréatif intérieur unique au pays!

- Grande roue
- Carrousel géant
- Montagne russe
- Patinoire
- Et bien d'autres...



LES GALERIES DE LA CAPITALE

Un tour de manège GRATUIT

Ce coupon vous donne accès gratuitement à une des attractions du centre récréatif des Galeries de la Capitale.

Un coupon par personne par jour. Ne peut être jumelé à d'autres promotions ni échangé contre de l'argent. Doit être échangé à la billetterie du centre récréatif. Valable jusqu'au 30 juillet 1991.



GALERIES DE LA CAPITALE - MODE ET MERVEILLES - À l'angle des autoroutes du Vallon et de la Capitale

On a plus d'un tour dans notre parc!

N-65221

3



L'état des rues du Domaine Quatre-Saisons à Austin choque les citoyens

□ Les résidents du domaine privé pourraient réclamer que la municipalité devienne propriétaire des rues

Gilles DALLAIRE

Austin

Le chemin North que doivent obligatoirement emprunter presque tous les résidents du secteur nord d'Austin et qui, chaque printemps, est lourdement endommagé par le dégel ne porte plus trace des ornières, des

trous et des ventres-de-boeuf qui le défiguraient voilà quelques mois et qui mettaient conducteurs, passagers, chargements et véhicules à la torture.

Mais il n'en est malheureusement pas de même des rues, d'une longueur totale d'une vingtaine de kilomètres, qui desservent le Dévelop-

pepement Quatre-Saisons, déplore un riverain d'une de ces rues, la rue des Erables, M. Ovide Boutin.

«Je demeure ici depuis près d'une quinzaine d'années et l'état des rues ne s'améliore pas d'une année à l'autre. Il a même tendance à empirer», affirme-t-il en soulignant qu'à chaque pluie l'eau coule à pleines rues

parce qu'il n'y a pas de fossés ou que, là où il y en a, ils ne sont pas assez profonds.

M. Boutin impute la responsabilité de cette situation à Développement Quatre-Saisons qui, depuis le milieu des années 1960, a vendu plus de 400 terrains autour du lac des Sittelles et

ya ouvert des rues dont elle est restée propriétaire.

«Développement Quatre-Saisons impose une redevance annuelle minimale de 35 \$ à chaque propriétaire de terrain, pour entretenir les rues, entre autres fins, mais nous sommes loin d'en avoir pour notre argent. Les rues, ce sont des sentiers de

terre battue pavés de grosses pierres où on voit apparaître de nouvelles souches chaque année», affirme-t-il tout en soulignant que la niveleuse envoyée pour remettre les rues en état après une pluie abondante ne fait, somme toute, que déplacer des roches puisqu'il n'y a jamais eu de gravier sur la chaussée.

Il soutient qu'il ne peut pas y avoir d'amélioration notable si les rues ne sont dotées d'une structure solide et recouvertes d'une couche de gravier suffisamment épaisse et si des fossés assez profonds pour assurer l'égouttement de la chaussée ne sont pas creusés.

«Ici, quand il pleut, le fossé, c'est la rue», ajoute-t-il.

Il rappelle que la Corporation des propriétaires du Développement Quatre-Saisons dont il a été président durant 13 ans a exercé des pressions sur cette entreprise mais que ses démarches ont été vaines.

«D'après moi, il n'y a qu'une seule solution: que la municipalité d'Austin devienne propriétaire des rues. Ce ne sera du goût de Développement Quatre-Saisons, c'est sûr, mais ce n'est que de cette façon que nous pouvons espérer être traités sur le même pied que les résidents des autres secteurs de la municipalité», affirme-t-il tout en soutenant que Développement Quatre-Saisons consacre à l'entretien des rues à peine la moitié de l'argent perçu à cette fin.

M. Boutin qui ne veut pas voir la situation qu'il dénonce durer toute l'éternité laisse entendre que la prise en main des rues par la municipalité pourrait fort bien être un des enjeux de la campagne électorale dont Austin sera le théâtre à l'automne.

«Nous allons prendre tous les moyens nécessaires pour obtenir justice», ajoute-t-il en rappelant qu'il y a environ 400 électeurs dans le Développement Quatre-Saisons.

«C'est plus qu'il y en a dans le village d'Austin», souligne-t-il.

Interruption de courant à Rock Forest

Rock Forest

Environ 4000 abonnés d'Hydro-Québec subiront une interruption de courant, demain (jeudi), entre minuit et 3h30, à Rock Forest.

Le secteur affecté sera le suivant: entre le boulevard Bourque et le boulevard Bertrand-Fabi ainsi qu'entre le Chemin du Curé, le boulevard Bourassa et le boulevard des Vétérans.

L'interruption est indispensable pour permettre le démantèlement sécuritaire d'une ligne.

31 infractions reprochées au Motel Universel de Drummondville

Drummondville (GP)

L'homme d'affaires Raymond Malenfant n'était pas présent hier matin, à l'appel de son nom au palais de justice de Drummondville, devant le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec.

Il était représenté par un procureur d'une importante firme d'avocats de Montréal.

Les quelque 31 infractions, reprochées à M. Malenfant, se rapportent au Motel Universel de Drummondville. Un inspecteur provincial, venu dans l'entreprise, le 14 août 1990, a relevé des infractions au Code provincial du bâtiment, portant sur la circulation dans l'édifice, la sécurité en cas d'incendie et aux abords de la piscine intérieure.

L'audition des causes a été reportée au 19 septembre pour la suite des procédures.

DES RABAIS ENSOLEILLÉS!

Profitez de la politique des prix de Radio Shack, plus grand détaillant d'électronique grand public au Canada. Chacun de nos produits est présenté au même prix dans tous les magasins de la compagnie, d'un océan à l'autre.

SOLDE FINAL
rabais \$75 9995
était 175.40

Sans cordon

Pourquoi continuer à vous encombrer du cordon du téléphone? Ce téléphone possède télé-avertisseur et interphone à 2 voies; voyant pile faible et antenne escamotable. Compatible avec prothèses auditives. 43-8302

NOUVEAUX BAS PRIX!

Radio Shack a baissé les prix de centaines d'articles dans tous ses magasins. Des quantités d'aubaines!



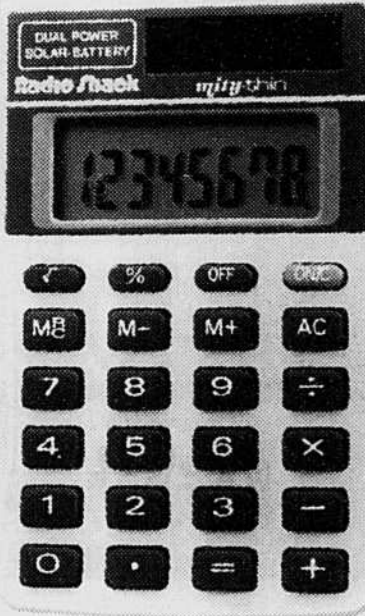
VOTRE ARGENT IRA PLUS LOIN!

Le magasinage chez Radio Shack devient encore plus abordable. Venez chez le plus grand détaillant en électronique au Canada et vous verrez que votre dollar va plus loin.

rabais 13%
777
8.95

Une calculatrice pour la poche

À énergie solaire ou à pile. Grand affichage, arrêt automatique et mémoire 3 touches. Pile et étui. 65-895



rabais \$40 19995
239.95

Lecteur à laser/AM/FM stéréo

Écoutez partout vos stations et disques compacts préférés. Avec recherche automatique, affichage de la plage et voyants stéréo à DEL. Pour disques compacts 3 pouces. Avec bretelle. 42-5026

Écoutez les nouvelles de votre voisinage



- Nouvelles en gammes amateurs, météo, urgences—sur 16 canaux
- Accès au clavier à plus de 22,000 fréquences • Mémoire protégée

rabais \$20 17995
199.95

Soyez toujours au courant

Écoute agréable avec ce récepteur à balayage. Retard de balayage.

TurboGrafx—le plaisir du jeu vidéo à un nouveau bas prix!



NOUVEAU BAS PRIX!
RABAIS \$70
12995
était 199.95

- Contrôleur TurboPad
- Carte de jeu Turbo Chip "Keith Courage in Alpha Zones"™

Le TurboGrafx-16 avec ses graphiques incroyables est comme un système professionnel de jeux. 58-1600

Disquettes en paquet de 10



rabais \$2 1495
16.95

Disquettes certifiées

10 disquettes 5 1/4", double face, haute densité. Pour 1.2 M-o. 26-8045



NOUVEAU BAS PRIX!
2695

Paq./10 disquettes

Disquettes 3 1/2", double face, haute densité pour 1.44 M-o. 26-8046

DEMANDEZ LA VÔTRE!

Magasins plus facilement chez Radio Shack avec une carte de crédit Radio Shack Bencharge, acceptée par tous les magasins et détaillants participants Radio Shack au Canada.



Radio Shack

Le magasin ou détaillant participant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

DIVISION INTERTAIN CANADA LTÉE

Le solde expire le 31 juillet 1991

Piles/cassettes/adaptateurs/disques compacts non fournis, sauf mention contraire. Radio Shack dégage toute responsabilité relative aux erreurs (illustrations et texte). Sauf pour les articles liquides, une commande différée sera accordée si un article est épuisé. Les prix de détail sont réels, sans la TPS et la TVP applicable. 30233

La Tribune

l'autobus c'est...



CTV CORPORATION MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT SHERBROOKE L'AUTOBUS, UN CHOIX INTELLIGENT.

Un règlement qui ne fait pas que des heureux à Magog

Magog

Les dirigeants de la Société d'initiatives et de développement des ar-

tères commerciales de Magog, ont rencontré des membres du conseil de ville et des hauts fonctionnaires municipaux, pour s'enquérir de la manière dont sera appliqué le règlement

interdisant l'étalage de marchandises à l'extérieur des établissements commerciaux et pour apporter des suggestions qui, selon eux, rendront possible une application qui ne sera pas trop douloureuse, pour les maisons d'affaires du centre-ville.

Le président de l'organisme, M. Daniel Paquette, qui n'a pas voulu dévoiler la nature des suggestions faites par le milieu des affaires, s'est

contenté de déclarer que la rencontre a été constructive et sera probablement suivie, à courte échéance, d'une autre rencontre où la Ville fera savoir si le règlement sera appliqué à la lettre, ou si l'étalage extérieur sera toléré à certaines conditions.

La rencontre faisait suite aux mises en demeure adressées au propriétaire d'un marché aux puces, ouvert

récemment au sous-sol d'un magasin à rayons de la rue Principale ouest et débordant dans une ruelle parallèle à cette artère.

Cet homme d'affaires a reçu ordre de cesser d'étaler ou de permettre d'étaler des marchandises à l'extérieur de cet établissement et de déplacer une structure de bois érigée sur un terrain appartenant à la Ville. L'homme d'affaires a obtempéré

hier aux mises en demeures.

Le maire, M. Paul-René Gilbert, qui semble être partisan de la ligne dure, a déclaré, la semaine dernière, que le règlement vise à empêcher que le centre-ville ne devienne un gigantesque marché aux puces au cours de la haute saison touristique, qu'il doit être respecté par toutes les maisons d'affaires et que les contrevenants sont très peu nombreux.

Lac-Mégantic pas intéressée à acheter l'édifice du Frère André

Daniel POULIN

Lac-Mégantic

La ville de Lac-Mégantic n'entend pas se porter acquéreur de l'édifice du Frère André.

Désaffecté depuis la mi-juin, cet édifice appartient au Centre hospitalier Lac-Mégantic, qui y logeait jusqu' alors les patients en soins prolongés qui depuis, ont été relocalisés au quatrième étage du Centre. Aux termes de l'acte de donation de M. Philibert Cliche, daté de mai 1944, les autorités du Centre Hospitalier devaient l'offrir à différents groupes avant d'en disposer à leur guise.

Dans une lettre adressée au conseil de ville, le directeur général du Centre, M. Raymond Lacroix, indique que la ville devait faire connaître ses intentions avant le 15 septembre prochain, de façon à ce que le ministère des Affaires sociales puisse prendre les mesures nécessaires à la disposition de ce bien, avant la fin de l'année.

Le maire, M. Jean Lessard, devait affirmer: «Nous n'avons aucune intention d'acheter cet édifice. Il nécessite des réparations que nous jugeons onéreuses et la ville possède déjà suffisamment d'édifices à vocation communautaire.» Cependant, l'agent de développement communautaire de Lac-Mégantic, M. Michel Champagne, est à rencontrer divers groupes pour explorer d'autres avenues possibles.

Me Michel Pinault élu vice-président de la C.O.M.A.Q

Sherbrooke

Le directeur-général adjoint et greffier de la ville de Magog, Me. Michel Pinault, a été élu 1er vice-président au sein du conseil d'administration de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (C.O.M.A.Q.).

Me. Pinault a déjà occupé, au sein de la C.O.M.A.Q., plusieurs postes dont la présidence du congrès 1989 et du conseil de sa section, regroupant une cinquantaine d'officiers cadres municipaux de la région Mauricie-Bois-Francis-Estrie.

La C.O.M.A.Q. a des buts d'information, de formation et de protection, pour permettre aux officiers municipaux d'être mieux outillés pour contribuer à l'évolution des mesures administratives qui touchent l'ensemble des contribuables québécois.

CORRECTION

Dans l'annonce du Club Voyage Détente

parue le 6 juillet dans la section voyages, l'adresse exacte pour nous rejoindre est:

389, rue St-Patrice Est
C.P. 177, Magog
J1X 3W8

30940

Les meilleurs achats

Woolco

Jeudi et vendredi seulement

1	PÂTE DENTIFRICE "CLOSE-UP" 100 ml. Régulier 1.81	\$1 349
2	BIÈRE DÉALCOOLISÉE "KINGSBURY" Paquet de 6.	429
3	DÉTERGENT EN POUDRE "ALL" POUR LE LAVE-VAISSELLE 1.4 kg	459
4	DÉTERGENT À LESSIVE LIQUIDE "ARTIC POWER" 2 litres.	\$10
5	CIRE LIQUIDE "LUSTRE 7" POUR L'AUTO 500 ml. NETTOIE, POLIT, PROTÈGE ET conserve la voiture.	3499
6	ENSEMBLE DE GLACIÈRE "COLEMAN" Comprend: grande glacière 38 litres, une glacière personnelle 7.6 litres et une bouteille isolante 2 litres. Régulier 44.99	3499

Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

Woolco

LES TERRASSES

Rock Forest

4857 Boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUN., MAR., 9 h 30 à 17 h 30
 MERCREDI, JEUDI et VENDREDI de 9 h 30 à 21 h.
 SAMEDI de 9 h à 17 h.
 GARAGE OUVERTURE: LUN., MAR. et MER: 8 h à 17 h 30.
 JEUDI et VENDREDI: 8 h à 21 h. SAMEDI de 8 h à 17 h.
 GARAGE. Pour rendez-vous: TÉL.: 564-7443

VENDREDI DERNIER, LA VIE DE QUATRE PERSONNES A ÉTÉ BOULEVERSEE.

Lionel Motard
775, rue St-Alexandre
Longueuil (Québec)
no membre: 0016983260

membre du CLUB Multi-points™, a gagné une semaine de vacances au Club Med.



Murielle Gilbert
1811, rue Kirouac, #305
Longueuil (Québec)
no membre: 0017094036

membre du CLUB Multi-points, a gagné une semaine de vacances au Club Med.



Anastasio Vrochidis
475, rue Duvernay
Ste-Geneviève (Québec)
no membre: 0017228949

membre du CLUB Multi-points, a gagné 1 000 \$ en bons d'épicerie Steinberg.



Ghislain K. Laffamme
1465, rue De Montmorency
Québec (Québec)
no membre: 0017171206

membre du CLUB Multi-points, a gagné une Chevrolet Sprint 1991.

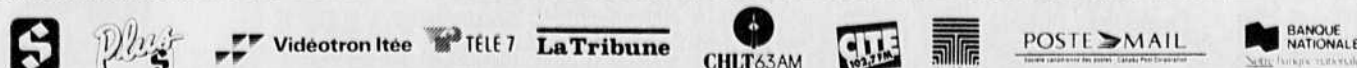


CLUB Multi-points
ÉCONOMISER N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!

N'attendez pas. Devenez membre vous aussi du nouveau CLUB Multi-points et participez automatiquement à tous les tirages hebdomadaires du CLUB Multi-points.

Procurez-vous votre carte de membre électronique. Pour 24,95\$ seulement, votre vie risque d'être bouleversée!

POUR PLUS D'INFORMATION OU POUR OBTENIR LES RÈGLEMENTS DES TIRAGES, COMPOSEZ À MONTRÉAL LE 251-8688 OU, SANS FRAIS, LE 1 800 563-8688.



Club Multi-points et Multi-points sont des marques déposées de Le Groupe Videotron Ltée.

Le syndicat satisfait les exigences de Bonair pour Thetford

Gilles FISETTE

Sherbrooke

La proposition de Bonair a été ac-

ceptée par le Syndicat des ouvriers unis du caoutchouc d'Amérique (FTQ), a rapporté le co-propriétaire de l'entreprise, M. Claude Grondin.

En effet, a expliqué M. Grondin, le syndicat a accepté et déjà mis en pratique la proposition de l'employeur formulée dans la foulée de l'abandon du site de l'usine de Cookshire détruite par le feu, en janvier, au profit d'installations à Thetford Mines. La demande de l'employeur s'inscrit également dans le cadre du renouvel-

lement de la convention collective arrivant à échéance en septembre.

Ainsi, le syndicat a identifié les travailleurs de l'usine de Cookshire intéressés à occuper un emploi dans l'usine que Bonair aménage présentement à Thetford Mines. Une trentaine de personnes ont été identifiées. Comme le demandait l'employeur,

les représentants syndicaux ont réuni ces travailleurs et ont procédé avec eux à l'élection d'un nouvel exécutif plus représentatif de la nouvelle réalité.

C'est avec cet exécutif que Bonair compte entamer des négociations menant au renouvellement du contrat de travail. Les discussions devraient commencer dès le retour des vacances estivales, a précisé M. Grondin en soulignant que le vote sera pris par ces travailleurs.

«Bien sûr que nous sommes heureux de la tournure des événements... Nous recherchons toujours des solutions pacifiques à nos problèmes. C'est le plus facile... Depuis le mois de janvier, nous n'avons pas le goût de nous chicaner.»

Selon M. Grondin, il y a lieu de croire que les négociations se dérouleront rondement.

«L'idée que nous voulons implanter à la nouvelle usine vient des États-Unis. Elle est de nature à assurer le

fonctionnement à long terme... Je suis optimiste... Je n'ai jamais vu une bonne idée refusée par des gens de bonne foi», a conclu M. Grondin.

L'accusé se présente un quart d'heure en retard

Sherbrooke

Luc Mercier devra expliquer à la cour aujourd'hui pourquoi il s'est présenté à l'audience en retard hier, ce qui a occasionné le renvoi de 10 témoins assignés.

Le prévenu devait alors subir son enquête préliminaire sur une accusation de complicité après le fait en rapport avec un vol qualifié de 8000 \$ sur une septuagénaire, le 9 juin, à Stoke.

Le juge Yvon Roberge de la Cour du Québec avait émis un mandat d'amener contre l'inculpé qui est arrivé un quart d'heure plus tard.

Le procureur Charles Crépeau a porté une plainte de bris de condition contre Mercier, qui s'était engagé à être présent à toutes les étapes des procédures.

L'accusé a été écroué et Me Peter Downey devra faire valoir devant un autre juge les motifs pour lesquels son client devrait être remis en liberté.

Aide de 20 000 \$

Lac-Mégantic

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a accordé une subvention de 20 000 \$ au Centre hospitalier Lac-Mégantic.

Cette somme vient s'ajouter à un montant de 25 000 \$ qui avait déjà été octroyé pour le remplacement du réservoir d'huile et la décontamination du sol.

Cette aide financière couvre la moitié du coût des travaux, le reste sera assumé par le CRSSS-Estrie et l'hôpital de Lac-Mégantic.

JEU-CONCOURS La Tribune
VOTRE ÉPICERIE
A NOS FRAIS

GAGNEZ 100\$ d'épicerie
Chaque semaine Du 13 mai au 30 août 1991

5 BONS D'ÉPICERIE

d'une valeur de 50 \$ ou 100 \$ (si abonné) seront offerts et ce pendant 16 semaines pour un total pouvant atteindre 8 000\$

COMMENT PARTICIPER:

1 - Tous les jours, du lundi au vendredi, jusqu'au 29 août inclusivement, La Tribune publiera un coupon de participation que vous n'aurez qu'à compléter en inscrivant vos nom, adresse, téléphone et en précisant si vous êtes abonné ou non à La Tribune. Vous devrez en plus mentionner le nom et l'adresse de votre épicerie préférée.

2 - Tous les vendredis, du 17 mai au 30 août 1991, soit 16 vendredis, nous procéderons au tirage au sort de 5 coupons parmi tout le courrier reçu pendant la semaine. Cinq personnes mériteront un bon d'épicerie d'une valeur de 50\$ à leur épicerie préférée. Si elles sont abonnées à La Tribune, la valeur du bon d'épicerie doublera automatiquement pour atteindre 100\$. * Vérification faite sur liste d'abonnés.

FAIRE PARVENIR LE COUPON PARTICIPANT À:

CONCOURS «VOTRE ÉPICERIE À NOS FRAIS»

La Tribune, C.P. 2450
Sherbrooke, Québec, J1J 4N3

COUPON DE PARTICIPATION

28776

NOM: _____

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____

TÉL.: _____

Nom et adresse de votre épicerie: _____

ABONNÉ * NON-ABONNÉ

Règlement disponible à La Tribune

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000
points offerts
cette semaine
dans

La Tribune

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:

10762130

Sinon, composez sans frais, le

1-800-563-3688

CLUB Multi points

31010

la maison du cadre

«Le plus grand centre d'art au Québec»



GRANDE VENTE

30%

DE RÉDUCTION

**LAMINAGE et
ENCADREMENT
SUR MESURES**

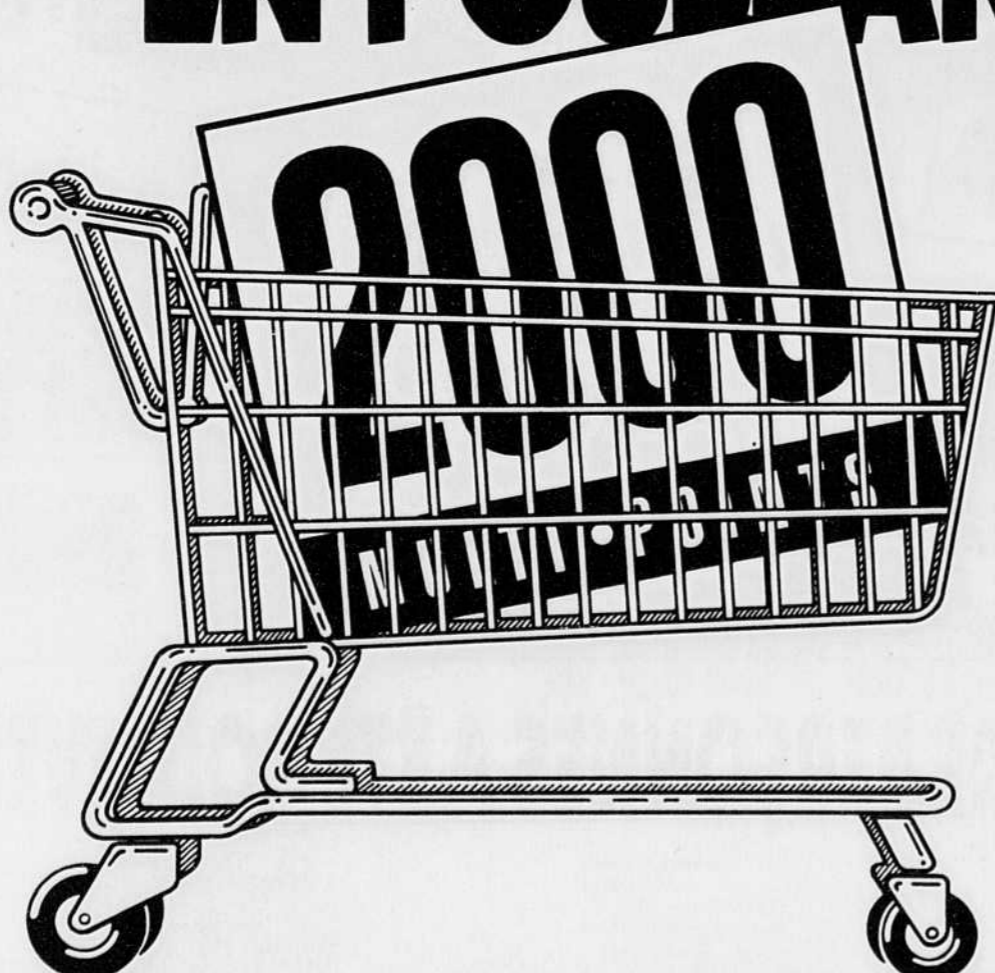
DU 3 au 15 JUILLET

- Lithographie
- Peinture à l'huile
- Reproduction encadrée
- Laminage
- Encadrement sur mesures
- Matériel d'artiste

29833

2626, rue King ouest • Sherbrooke • 822-3651

OBTENEZ 2000 MULTI-POINTS PAR SEMAINE EN POUSSANT UN PANIER.



600

MULTI-POINTS

En circulant dans les allées, découvrez les 6 codes valant chacun 100 Multi-points.

500

MULTI-POINTS

En achetant le produit vedette Multi-points, obtenez un code de 500 Multi-points à la caisse.

150

MULTI-POINTS

Découvrez les 3 codes valant chacun 50 Multi-points près des produits de consommation quotidienne.

500

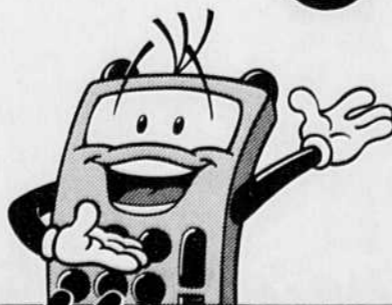
MULTI-POINTS

En vous présentant au Gobe-points, obtenez un code de 500 Multi-points.

250

MULTI-POINTS

Avec tout achat, obtenez un code valant 250 Multi-points à la caisse.



CLUB Multi points

FAIRE SON MARCHÉ N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI EXCITANT!



Deux arrêts de la rue Perreault retirés

Étude sur la circulation attendue à Victo

Pierre MAILHOT Victoriaville

Le problème de la circulation intense dans le secteur résidentiel de la rue Perreault à Victoriaville (secteur du golf) est revenu à la case départ, hier.

Ainsi, les édiles, suite à une vive discussion d'une demi-heure, ont décidé d'enlever les arrêts obligatoires placés aux coins Caron-Perreault et Parc du golf-Perreault et d'attendre les solutions du comité d'étude sur la circulation pour contrer définitivement ce problème qui perturbe de plus en plus la vie des citoyens de ce secteur.

Habitant ce quartier, l'échevin Antonio Pepin, qui a veinement tenté de convaincre ses collègues sur l'épineux problème considéré que l'élément perturbateur de cette circulation automobile intense découle directement de la bretelle installée aux feux de circulation du carrefour boulevard Jutras Est et rue Perreault. Hier, l'échevin voulait même que la Ville ferme cette bretelle pendant un certain temps pour voir si le problème de circulation intense de la rue Perreault se résorberait. Sa solution n'a toutefois pas été acceptée.

Le problème

Il faut souligner que, depuis au moins un an, cette artère est utilisée par les automobilistes et même par les camionneurs comme transit en provenance d'Arthabaska pour se rendre à Victoriaville ou encore de Victoriaville pour se rendre au Club de golf ou à Arthabaska.

Et, pour améliorer la qualité de la

vie des gens de ce secteur qui était perturbée par la présence de nombreux véhicules (près de 500 à l'heure en certaines occasions), la Ville avait installé, il y a deux mois et demi et ce, à titre d'essai pour une période de six mois, des arrêts obligatoires aux coins Caron-Perreault et Parc du golf-Perreault.

Cette solution n'a pas donné les résultats escomptés et cela même s'il y a eu une diminution de la vitesse. Pire, d'autres problèmes ont surgi avec ces arrêts obligatoires dont, entre autres, l'échappement des gaz en provenance des véhicules ainsi que les arrêts et départs brusques des automobilistes.

Solutions

Le capitaine de la sécurité publique de Victoriaville, Yvan Gauthier, a recommandé au conseil municipal d'enlever les arrêts obligatoires situés aux coins Caron-Perreault et Parc du golf-Perreault, de réduire la vitesse autorisée de 50 à 30 kilomètres sur Perreault entre Jutras et Campagna tout en installant des panneaux aux extrémités de Perreault pour indiquer la vitesse permise, de fermer la bretelle située sur Jutras coin Perreault et, finalement, peindre une ligne jaune continue au centre de la chaussée sur Perreault entre Jutras et Campagna pour défendre les dépassements.

Les citoyens de ce secteur veulent également que la Ville ferme la rue Perreault entre les deux entrées du Club de golf et utilise des autos de police fantômes pour détecter la vitesse des véhicules par radar et que ces autos soient présentes 12 heures par jour pour une période de six mois.

Accusés d'entrave au travail policier

Drummondville (GP)

Pour avoir voulu jouer un tour à la police, deux frères d'une vingtaine d'années de la région de Montréal se sont retrouvés hier devant le juge Gilles Gagnon, accusés d'entrave au travail d'un agent de la SQ.

Les deux frères voyageaient dans une auto quand la police les a interceptés en rapport avec un vol d'essen-

ce dans un garage. Les deux frères ont alors inventé toute une histoire et donné de faux renseignements sur le propriétaire du véhicule, leur père, de façon que, par ce complot, ils brouillent les pistes de la police.

Mal leur en a pris, car le subterfuge a été découvert et les jeunes gens ont été cités pour entrave au travail policier. Ils ont plaidé coupables et ont été condamnés chacun à 220 \$ d'amende.

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

CHERCHONS

Professeur de mathématiques OU didacticien des mathématiques OU traducteur spécialisé en mathématiques, travaillant sur Word Perfect.

Appeler:
Nicole Bourget
Guérin éditeur Ltée
842-3481

564-5450

COMPAGNIE NATIONALE D'ALIMENTATION

Si tu aimes les défis, à Sherbrooke, nous avons besoin de:
3 REPRÉSENTANTS

Revenu supérieur à la moyenne (800\$-900\$) de commission possible par semaine. Nous offrons un véhicule neuf de la compagnie, possibilité d'avancement et un entraînement à long terme. Des entrevues auront lieu. Appelez maintenant
821-3663

ESTIMATEUR EN ÉLECTRICITÉ

(Résidentiel, commercial et industriel)

NATURE DU TRAVAIL:

- Préparation d'estimations à partir de plans et devis;
- Achat du matériel et supervision des coûts;
- Surveillance et supervision de projets.

QUALIFICATIONS

- Posséder une bonne connaissance de la construction, particulièrement en électricité, soit comme contremaître et/ou estimateur.
- Age minimum 25 ans;
- Connaissances en mécanique de bâtiment seraient un atout;
- Esprit d'initiative;
- Autonomie;
- Capacité de travailler en équipe;
- Démontrer un leadership;

EXPÉRIENCE:

1 an minimum.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Temps plein, permanent (région de Sherbrooke);
- Salaire selon expérience;
- Possibilités d'avancement.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Casier 39
La Tribune
1950, rue Roy
Sherbrooke, Québec
J1K 2X8

31049

Recherchons DISTRIBUTEURS RÉGIONAUX

dynamiques pour assurer l'expansion d'un nouveau produit nettoyant haut de gamme, puissant et écologique. Ce produit exclusif est conçu pour un usage industriel, commercial et domestique.

Territoire exclusif de choix, produit de l'avenir et soutien administratif sont offerts.

Devenez partenaire.

Veillez expédier vos coordonnées et profil d'entreprise à:

PRODUITS CHIMIQUES ATHANS
6033, RUE QUELTON
MONTRÉAL, QUÉBEC
H4E 3C2

Att.: Don Leblanc, directeur des ventes



Papiers peints, Wallcoverings

ON DEMANDE UNE(E)

TECHNICIEN(NE) EN LABORATOIRE

Cette personne aura la responsabilité de vérifier les produits bruts et la production en cours pour diminuer les variables de l'imprimerie.

QUALIFICATIONS

Avoir 3 ans d'expérience dans les domaines suivants:

- laboratoire médical
- laboratoire chimie

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 19 juillet 1991 à:

Les Papiers Peints Berkley Inc.
1051, rue Galt est
Sherbrooke, Québec, J1G 1Y7
A/S Bureau du Personnel

31064

LE GROUPE P.P.D. INC.

leader dans la production d'équipements spécialisés pour la transformation des matières plastiques est à la recherche d'un:

DIRECTEUR DES VENTES ET MARKETING

Sous l'autorité du directeur général, le titulaire du poste aura comme responsabilités l'ensemble des activités de ventes, les différents éléments de marketing ainsi que le service à la clientèle.

Nous recherchons une personne bilingue, parlée et écrite, ayant une expérience connexe d'au moins huit (8) ans et une bonne connaissance dans la transformation des matières plastiques. Une expérience internationale sera un atout.

La rémunération sera basée en fonction du profil et de l'expérience du candidat.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 29 juillet 1991 à l'adresse suivante:

Groupe P.P.D. Inc.
A/S Directeur des ressources humaines
1755 Belvédère Sud
Sherbrooke (Québec), J1H 4E4

29190



Hôpital d'Youville de Sherbrooke

L'hôpital d'Youville, centre hospitalier régional et universitaire de soins de longue durée, de gériatrie de courte durée et de réadaptation comprenant 355 lits, des cliniques externes et un hôpital de jour, sollicite présentement des candidatures au titre d'emploi suivant:

ACHETEUR(SE)

Statut d'emploi: temps complet permanent non syndiqué

Sommaire:
Sous l'autorité du chef du service de la comptabilité et des approvisionnements, l'acheteur(se) est responsable d'assurer les achats requis par l'établissement.

Exigences:
Un D.E.C. en techniques administratives et une expérience minimale de cinq (5) ans préférentiellement dans le réseau de la santé et des services sociaux. Un nombre d'années d'expérience supplémentaire pourra compenser pour une formation moindre.

Une expérience de travail avec un système de gestion des approvisionnements par ordinateur serait un atout important.
La personne recherchée a de la facilité à communiquer en anglais.

Rémunération:
Selon les normes de rémunération des employés du réseau des affaires sociales.

Les personnes intéressées à se joindre à notre équipe doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 23 juillet 1991 à l'adresse suivante:

Hôpital d'Youville
Concours acheteur(se) - Direction du personnel
1036, rue Belvédère sud
Sherbrooke, Québec
J1H 4C4

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.
N.B. Il n'y aura pas d'accusé de réception. Les personnes retenues pour une entrevue seront convoquées par téléphone.

30298

SATISFACTION

C'est toujours les mêmes qui gagnent!



INTEGRA à partir de
14 800 \$*



VIGOR à partir de
27 500 \$*



LEGEND à partir de
39 475 \$*



En faisant l'essai d'une éprouvez un sentiment de c'est que ce sentiment d'être propriétaire d'une Integra.

ACURA sur route, vous satisfaction. Le plus beau, tout le temps que vous êtes d'une Vigor ou d'une Légend.

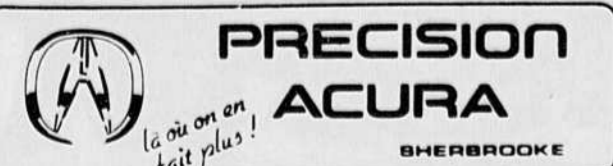
Acura a remporté le plus la clientèle pour la quatrième

haut taux de satisfaction de année consécutive**

* Frais de port et taxes en sus
** Sondage de l'indice de satisfaction du client d'une voiture neuve de J.D. Power and Associates



L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES ACURA



4900, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST, 564-8909

29192

DES RABAIS HAUTS EN COULEURS!

Teinture opaque d'extérieur Moorwood, 4 L
Choix unique de 2000 couleurs
Régulier : 32,45 \$
Spécial : **25,49 \$**

Email fini mélamine pour cuisines et salles de bain, 4 L
Choix de 28 superbes couleurs
Régulier : 45,95 \$
Spécial : **34,95 \$**

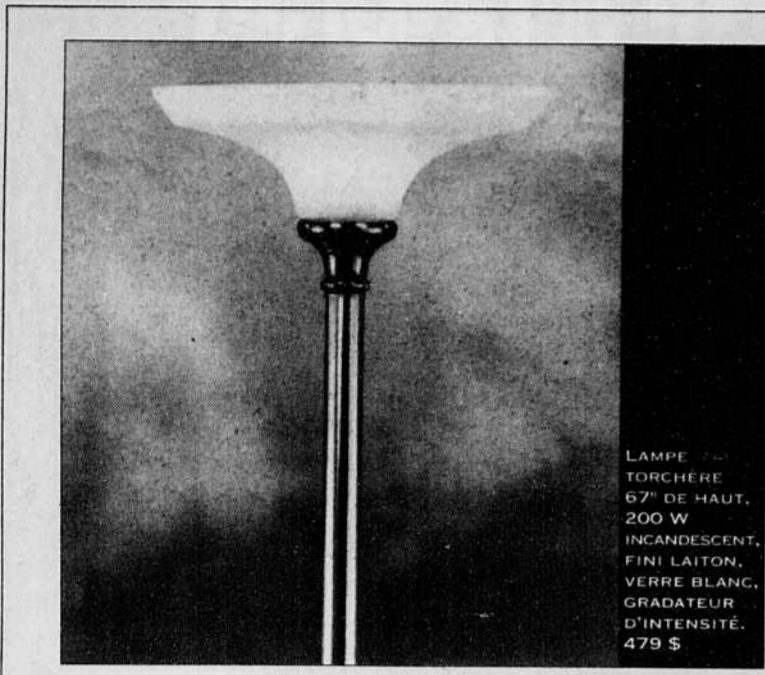
Email à planchers, treillis et découpage MoorTone, 4 L
Fini lustre, pour l'intérieur ou l'extérieur
Régulier : 28,95 \$
Spécial : **19,95 \$**

Spéciaux en vigueur jusqu'au 13 juillet 1991.

PEINTURES ET SPÉCIALITÉS UNIVERSELLE

UN MAÎTRE À VOTRE SERVICE!
Service de couleurs par ordinateur
Peintures • Tapisseries • Stores
2265, rue King Ouest, Centre commercial King
(819) 588-7432 • (819) 588-7433

Les essais d'asphalte-amiante donnent de bons résultats

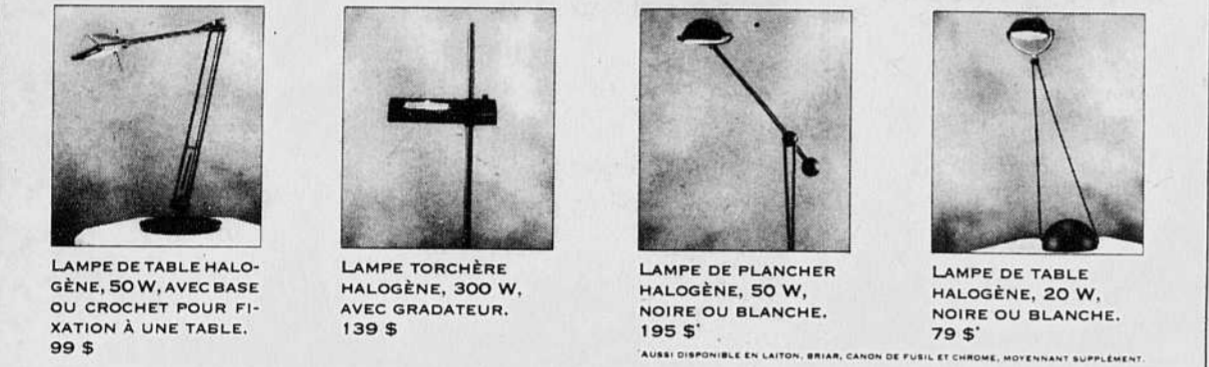


LAMPE TORCHÈRE 67" DE HAUT, 200 W INCANDESCENT, FINI LAITON, VERRE BLANC, GRADATEUR D'INTENSITÉ, 479 \$



«JE LUI AI DIT QUE J'AIME DES LIGNES PURES. J'AIME UN CHARME DISCRET. J'AIME UNE LUMIÈRE TANTÔT ÉCLATANTE, TANTÔT DOUCE. ET JE SUIS TOMBÉ EN AMOUR AVEC LE LUMINAIRE QUE LA CONSEILLÈRE DE BOITEAU M'A PROPOSÉ ...»

BOITEAU M'ALLUME!



LAMPE DE TABLE HALOGÈNE, 50 W, AVEC BASE OU CROCHET POUR FIXATION À UNE TABLE, 99 \$

LAMPE TORCHÈRE HALOGÈNE, 300 W, AVEC GRADATEUR, 139 \$

LAMPE DE PLANCHER HALOGÈNE, 50 W, NOIRE OU BLANCHE, 195 \$

LAMPE DE TABLE HALOGÈNE, 20 W, NOIRE OU BLANCHE, 79 \$

Aussi disponible en laiton, briar, canon de fusil et chrome, moyennant supplément.

POUR Y VOIR CLAIR AVEC GOÛT!

BOITEAU VOUS PROPOSE LE DESIGN DE LA LUMIÈRE ET LA QUALITÉ DES LUMINAIRES. ET BOITEAU, C'EST TOUJOURS PLUS QUE DES BONS PRIX. C'EST LE CHOIX DES MEILLEURS PRODUITS AINSI QUE LA COMPÉTENCE ET L'EXPÉRIENCE DE NOS CONSEILLERS.

DEMANDEZ... SANS HÉSITER!

POUR Y VOIR CLAIR

boiteau
luminaire

2324, KING OUEST
SHERBROOKE
566-2616

31103

Pierre SÉVIGNY Sherbrooke

Le projet d'utilisation d'un revêtement bitumineux à base d'amiante connaît jusqu'à présent de bons résultats au Québec, notamment au niveau de sa durabilité et de son endurance au regard du produit habituellement utilisé.

C'est ce qu'a soutenu le député-ministre de Richmond, Yvon Vallières, pour justifier son optimisme quant à ce nouveau débouché pour la fibre d'amiante.

M. Vallières a précisé que les tests effectués l'année dernière sur un tronçon de l'autoroute 20, dans la région de Villeroi, ainsi que sur la route 255 entre Asbestos et Danville et la

route 112 à la hauteur de Black Lake offrent des résultats encourageants qui permettent d'espérer une plus grande utilisation de l'amiante dans le procédé conventionnel d'asphalte.

«J'ai bien confiance que ce produit se taille une place sur le marché québécois, puisqu'il est plus durable que l'asphalte conventionnel, bien qu'un peu plus cher à produire.» Mais, selon lui, le projet est rentable en rapport qualité-prix.

Jusqu'à présent, les tests effectués concernaient uniquement la pose d'une couche d'usure sur les tronçons précités. Mais, un nouveau projet se déroulera sur une longueur de 4,7 kilomètres dans les municipalités de Shipton Canton et Cleveland Can-

ton. Toute cette portion de la route 116 sera entièrement recouverte d'asphalte-amiante. D'autres tests seront également effectués cet été dans un secteur de l'autoroute 20, entre Laurier-Station et Saint-Apollinaire.

M. Vallières anticipe déjà d'heureux résultats quant au comportement de ce produit sur les routes du Québec. «C'est une nouvelle qui doit nous réjouir car plus ce procédé se répandra, plus il y aura de débouchés pour l'amiante.» Il espère que cette nouvelle utilisation de l'amiante stimulera le développement économique des régions d'Asbestos et de Thetford Mines, principales productrices de la fibre.

Aide aux expos scientifiques

Sherbrooke

Le Musée du Séminaire ainsi que le Conseil du loisir scientifique de l'Estrie profiteront respectivement d'une subvention de 35 000 \$ et de 29 000 \$.

Le Musée pourra ainsi réaliser le projet «A travers les branches» et le Conseil concrétisera la phase 2 du projet «Je touche à la science en visite».

En annonçant hier ces subventions, le député libéral de Sherbrooke, André-J. Hamel, a précisé que les sommes s'inscrivent dans le cadre du Programme de soutien aux expositions scientifiques et techniques itinérantes, aux expositions temporaires et aux salons, mis de l'avant par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec.

ERRATUM

Il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue dans l'édition du 9 juillet 1991 de La Tribune. Le prix des véhicules usagés suivants:

- 1990 ACURA INTEGRA RS
- 1989 BONNEVILLE LE
- 1989 SKYLARK
- 1989 PONTIAC 6000 LE
- 1989 CHEVROLET S10
- 1988 NISSAN MAXIMA
- 1988 BUICK SKYLARK
- 1988 BONNEVILLE SSE

aurait dû se lire: **10 995\$** et plus
à partir de

Toutes nos excuses auprès de notre clientèle.

DELUXE

PONTIAC BUICK LTEE - SHERBROOKE
PLUS QUE JAMAIS

Un savoir-plaire reconnu

1567, King Ouest, Sherbrooke, 569-9351 30494

ÉCONOMISEZ 20\$

PENTAX 19999

ZOOM 60X
• Entièrement automatique avec zoom macro 38 à 60 mm
• Minuterie à 3 étapes
• Flash automatique incorporé
• Rebobinage et chargement automatiques

IMAGE

4 ROULEAUX PAR CLIENT

FILM COULEUR À SUPER HAUTE DÉFINITION
• 1 rouleau 135-24 poses
• 100 ASA
• Développement inclus

899

IMAGE

LASER KIT
Comprend:
• Appareil-photo 35 mm Laser
• Courroie
• Étui
• 2 piles alcalines 'AA'

2999

SUPER BAS PRIX

GoldStar

TW-410A STÉRÉO AM/FM
• Cassette double
• Doublage de cassette à haute vitesse
• Enregistrement à touche simple
• Microphone incorporé

5999

ÉCONOMISEZ 30\$

SONY

ACHAT SPÉCIAL

CFS-DW34 AM/FM STÉRÉO À CASSETTES DOUBLES
• Rebobinage automatique
• Égalisateur en 4 segments
• Mélange microphone
• Doublage à haute vitesse

15999

ÉCONOMISEZ 40\$

MEGA BASS

LONESTAR

618 TÉLÉPHONE CONTEMPORAIN
• 2 morceaux
• Choix entre tonalité et pulsation

1499

LONESTAR

651 TÉLÉPHONE AU FINI GRANITE
• Superbe téléphone mode au fini granite
• Choix entre tonalité ou pulsation

3499

LONESTAR

981 TÉLÉPHONE NÉON
• Téléphone brille
• Le néon clignote pour indiquer la sonnerie

6999

PROMOTION DÉCORATION

STORES VERTICAUX BOUCLAIR

GRANDE QUALITÉ À MEILLEURS PRIX!
JUSQU'À 30% DE RABAIS*

*sur modèles sélectionnés

NOUS FABRIQUONS VOS STORES SUR MESURE

prêt en **48 h.**

En P.V.C. 2 po. et 3 1/2 po. Unis, à rayures contrastantes et gaufrés

GRAND CHOIX DE STYLES ET DE COULEURS!

LIQUIDATION Plus de 1 500 stores!!!

HORIZONTALS P.V.C. ALUMINIUM 1 po.
Grand choix de couleurs et de grandeurs.
Jusqu'à épuisement de la marchandise

2⁹⁹
À partir de

STORES MICRO HORIZONTALS

P.V.C. 1/2 po. de KIRSCH
Première qualité!
Grand choix de grandeurs
Couleurs champagne blanc

50%

DRAPERIES

Voilages, douillettes, couvre-lits, tissus décoratifs et à recouvrement aux imprimés somptueux. Sur commande ou en magasin.

SALETÉX, QUÉFAB, CAYA ET VAL ABEL

25%
jusqu'à

DOUILLETES ET COUVRE-ÉDREDONS

En magasin Douillettes et ensembles de douillettes en percale, en chintz et poly-coton. Unis, imprimés-mode ou motifs pour enfants.
Prix courant jusqu'à 234,99
Prix spécial à partir de 23,99 (sauf sur achats spéciaux)

20 à 50%

Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 21h

Jusqu'au 13 juillet

Bien d'autres spéciaux en magasin

La maison **Bouclair**

3300 Portland Sherbrooke Tél: 569-5989

430 Belvédère sud Sherbrooke Tél: 822-1064

PLACE BELVÉDÈRE



31124

LIQUIDATION 91 LIQUIDATION 91 LIQUIDATION 91

Sans les immigrants, la population du Québec diminuerait

Manon CORNELLIER Ottawa (PC)

Sans les immigrants, le Québec verrait moins de gens s'installer chez lui qu'il n'en verrait partir car il y a plus de Québécois qui quittent leur province qu'il y a de Canadiens qui viennent s'y établir, révèlent des données de Statistique Canada publiées hier.

Le Québec enregistre un déficit dit «migratoire» avec presque toutes les provinces canadiennes, indique l'agence fédérale dans ses estimations des migrations interprovinciales et internationales au Canada.

Avec l'Ontario

Le plus gros déficit du Québec est avec l'Ontario, selon les dernières données disponibles, soit celles de 1988-89. Selon ces chiffres, 18 195 Ontariens sont venus s'établir au Québec alors que 24 781 Québécois faisaient le chemin inverse. Résultat: une perte nette 6866 habitants.

Ce chiffre révèle tout de même une amélioration car en 1984-85, le Québec voyait partir près de 10 000 personnes de plus vers l'Ontario qu'il en accueillait en provenance de cette province.

Colombie-Britannique

Avec la Colombie-Britannique, le

Québec voit apparaître le phénomène inverse, c'est-à-dire qu'il y a, depuis cinq ans, un accroissement du déficit entre les arrivées et les départs.

Plus de 3000 Québécois ont pris la route vers la Colombie-Britannique en 1988-89 alors qu'environ seulement 2000 citoyens de cette province ont choisi le Québec pour s'établir. Le Québec est déficitaire même avec l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta.

Manitoba

A l'inverse, la province canadienne qui perd le plus de résidents en faveur du Québec est le Manitoba, mais la marge est mince, à peine 153 personnes.

En fait, le Québec fait le plein de nouveaux arrivants quand il ouvre sa porte aux immigrants. Depuis 1985, c'est d'ailleurs ce qui permet à la province de maintenir un surplus dans les mouvements migratoires.

En 1988-89, c'est 24 233 immigrants qui ont choisi le Québec comparativement à 4542 personnes qui ont préféré partir pour l'étranger.

Sans les immigrants, le Québec aurait eu un déficit migratoire avec les autres provinces d'environ 8000 personnes en 1988-89. Grâce aux immigrants, il a enregistré un surplus de 16 615 arrivants.

VENEZ CUEILLIR VOS FRAISES

La production des fruits est due en grande partie au travail de «Mère Nature», il est donc préférable d'appeler avant de vous rendre cueillir vos fraises.

Quelques producteurs offrent des contenants, nous vous suggérons tout de même d'apporter les vôtres.



FRAISIÈRE & FRAMBOISIÈRE
RAYNALD BRETON
57, ROUTE 112
ST-GÉRARD
(Entre Weedon et St-Gérard)
(819) 877-2785

FRAISIÈRE 112
6969, ROUTE 112
(À mi-chemin entre Ascot Corner
et East Angus)
EAST ANGUS
(819) 832-4607

FRAISIÈRE ARMAND CÔTÉ
6225, ROUTE 147
COMPTON
(819) 835-9136

FERME WERA ENR.
3900, ROUTE 143
LENOXVILLE
(819) 562-5938
564-8641

FRAISEBEC
335, CHEMIN DE L'ÉGLISE
ST-FRANÇOIS-XAVIER
DE BROMPTON
(819) 845-7962

Profitez-en, venez passer quelques heures à la campagne. Faites le plein d'air pur... et de fraises.

Chacun des producteurs s'efforce de rendre votre séjour dans ses champs le plus agréable possible.



Les producteurs de petits fruits de l'Estrie



ÉCOUTEZ
tous les matins à 7h57
ne manquez pas notre chronique
«L'ÉTAT DES CHAMPS».



CHLT 63AM
La super station de l'Estrie
La Tribune 29961

CRTC

Canada

CRTC - Avis public 1991-66. Le Conseil a été saisi des demandes suivantes: 3. MONTRÉAL, QUÉBEC, SHERBROOKE ET CHICOUTIMI (Qué.). Demandes (910516400, 910517200, 910518000, 910519800) présentées par TÉLÉMÉDIA COMMUNICATIONS INC., 1411, rue Peel, pièce 500, Montréal (Qué.), H3A 1S5, en vue de modifier les licences de radiodiffusion de CITÉ-FM Montréal, CITÉ-FM Québec, CITÉ-FM-1 Sherbrooke et CFI-FM Chicoutimi, en utilisant le système d'exploitation multiplexe de communications secondaires (EMCS). Examen des demandes: CITÉ-FM, 1184 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal (Qué.) - CITÉ-FM, 580 est, Grande-Allée, Suite 250, Québec (Qué.) - CITÉ-FM-1, 25, rue Bryant, Sherbrooke (Qué.) - CFI-FM, 267 est, rue Racine, Chicoutimi (Qué.).




La demande et les renseignements sur le processus d'intervention sont disponibles en Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, Pièce 201, Hull (Qué.); et le bureau régional du CRTC: Complexe Guy Favreau, Tour de l'Est, 200 ouest, boul. René-Lévesque, Pièce 602, Montréal (Québec), H2Z 1X4. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.), K1A 0N2 et preuve qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 31 juillet 1991. Pour de plus amples renseignements vous pouvez contacter la direction des Audiences publiques du CRTC (819) 997-1328, ou les services d'information du CRTC à Hull au (819) 997-0313, Fax (819) 994-0218, ou le bureau régional de Montréal (514) 283-5607.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

65482

TIRAGES INVITANTS.

Faites vite! Devenez membre du CLUB Multi•points^{md} et participez automatiquement à tous les tirages hebdomadaires. Chaque semaine, vous pourriez gagner  une Chevrolet Sprint,  l'une des deux semaines de vacances au CLUB Med ou  1000\$ en bons d'épicerie Steinberg Québec. Des prix vraiment invitants!

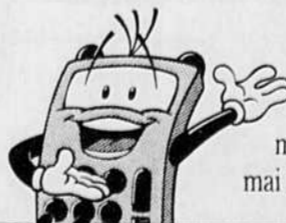
RABAIS TRÈS TRÈS INVITANTS.

199⁹⁹



Article n° 13154

En plus de participer aux tirages hebdomadaires, profitez des super rabais offerts dans les catalogues du CLUB Multi•points. Comme sur cet ensemble pour patio à 199,99\$ et 20 000 Multi•points, l'une des centaines d'aubaines vraiment très très invitantes!



Dépêchez-vous! Devenez membre du CLUB Multi•points à l'un des comptoirs Multi•points du Québec chez Steinberg et à la Banque Nationale. La carte de membre ne coûte que 24,95\$ et vous pourrez profiter de tous les avantages jusqu'en mai 1993. CLUB Multi•points, un tirage par semaine, des rabais à l'année!

POUR OBTENIR PLUS DE RENSEIGNEMENTS OU LES RÈGLEMENTS RELATIFS AUX TIRAGES, COMPOSEZ À MONTRÉAL LE 251-8688 OU, SANS FRAIS, LE 1 800 563-8688.

CLUB Multi•points et Multi•points sont des marques déposées de Le Groupe Videotron Itée.